

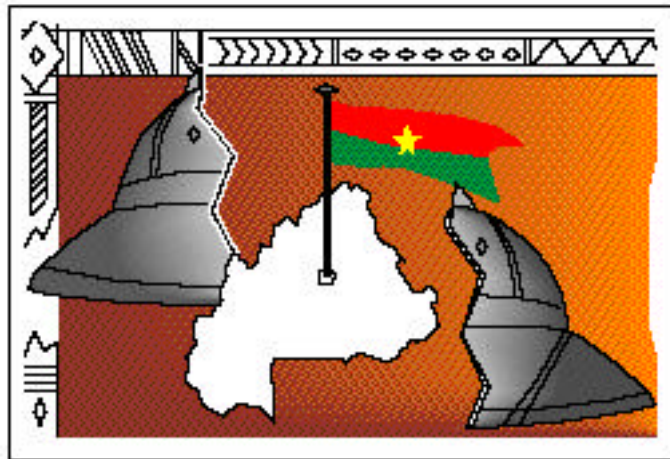
SOUS LA DIRECTION DE
Yénouyaba Georges Madiéga et Oumarou Nao

BURKINA FASO

CENT ANS D'HISTOIRE, 1895 - 1995

Tome 1 & 2

Résumés des contributions



2003

KARTHALA-P.U.O.

1

Histoire et développement

Joseph KI-ZERBO*

Résumé

L'Histoire, c'est un produit permanent de l'Humanité.

Le développement par contre n'est pas toujours garanti.

Comment s'analyse la dialectique entre les deux à travers les différentes étapes ?

L'Histoire même pétrifiée peut nourrir le développement par exemple par le tourisme.

L'Histoire récupérée par la conscience et les idéologies a un impact ambigu sur le développement à travers les facteurs suivants : les écosystèmes, la démographie, les techniques, les sciences et l'économie, les religions, les structures politiques.

Aujourd'hui, parmi les éléments les plus déterminants, il faut citer la mondialisation, les revendications pour l'autonomie locale, et le puissant mouvement des femmes.

Bref, l'Histoire n'est pas un chaos ; mais elle oscille entre une part de nécessité et des bouffées de liberté.

* Directeur du CEDA Ouagadougou.

2

**Problématique de l'histoire nationale en Afrique :
cas de l'Afrique de l'Ouest**

Doulaye KONATE*

Résumé

L'écriture d'une "histoire nationale" constitue l'une des préoccupations essentielles des historiens africains dans les différents États. Si le concept d'"histoire nationale" peut paraître commode sur le plan didactique et pertinent par rapport aux préoccupations de recherches des historiens africains, la réalisation du projet dont il est porteur se heurte à des difficultés d'ordre conceptuel et méthodologique. L'histoire des peuples ne coïncidant pas nécessairement avec celle des "États-nations" issus de la colonisation, la réalisation de l'"histoire nationale" doit s'inscrire dans un projet global et régional. Une telle démarche contribuerait à la solution des problèmes méthodologiques et à l'émergence d'une conscience africaine fondée sur une mémoire collective.

* Ecole normale supérieure de Bamako.

¹ The concept of national history was the topic of a colloquium organized by the Department of History of the university of Benin. Ref. AFRICA ZAMANI, An Annual Journal of African History, Special Issue on Benin. CODESRIA Publications. July 1993, YAOUNDE.

3**L'enseignement de l'histoire au Burkina Faso**

Jean-Baptiste KIETHEGA*

Résumé

Le Burkina Faso, ancienne colonie française de Haute-Volta, a d'abord connu l'enseignement de l'histoire de la puissance dominatrice, dont les programmes, les méthodes et les outils pédagogiques avaient pour objectif de former des citoyens français.

L'indigène n'apprenait donc presque rien sur son propre passé et sa culture.

Les indépendances intervenues dans les années 1960 pour la plupart des anciennes colonies françaises d'Afrique n'ont presque rien changé au départ dans l'enseignement de l'Histoire. Il a fallu attendre la réforme de l'O.C.A.M. prise en 1965 et mise en application à partir de 1967 pour qu'une part plus importante soit réservée dans les programmes à l'histoire africaine et nationale. Mais le manque de formation des formateurs, l'indigence en outils pédagogiques et la mainmise étrangère sur la confection de ceux-ci handicapent jusqu'à présent le développement de l'enseignement de l'histoire africaine et nationale.

Néanmoins, les résultats de plus en plus riches de la recherche scientifique, les initiatives de plus en plus audacieuses de l'Institut pédagogique du Burkina donnent l'espoir d'une évolution plus qualitative.

* Université de Ouagadougou

4

Panorama des institutions archivistiques étrangères dépositaires de sources de l'Histoire du Burkina Faso

Didier OUEDRAOGO*

Résumé

Les sources de l'histoire du Burkina conservées à l'étranger vont des plus connues du public et des chercheurs, aux moins, peu ou pas du tout connues. Celles qui le sont plus sont conservées aux Archives nationales du Sénégal, héritières des fonds du gouvernement général de l'ancienne AOF. On peut également mentionner les sources qu'abritent les services nationaux d'archives des pays limitrophes du Burkina Faso, notamment ceux entre lesquels le territoire de la colonie de la Haute-Volta a été partagé de 1932 à 1947.

En France, les sources les plus consultées se trouvent au dépôt annexe des Archives nationales à Aix-en-Provence. Pourtant des archives tout aussi intéressantes sont conservées dans les dépôts de certains ministères, du Parlement, des sociétés et entreprises, de même que dans divers autres centres documentaires (bibliothèques, académies, instituts, musées, etc.).

Ailleurs dans le monde diverses institutions documentaires, telles la Bundesarchiv à Coblenz, le Public Record Office à Londres et la Bibliothèque du Congrès à Washington, abritent des sources plus ou moins connues. L'une des plus importantes d'entre elles, d'ailleurs inconnue de la majorité des chercheurs, est le fonds d'archives de la Société des missionnaires d'Afrique, les fameux Pères Blancs.

Issus du fonctionnement de la congrégation, depuis sa création en 1892 à Alger, ces archives sont conservées aujourd'hui à Rome où la Maison Généralice a été transférée en 1961. Celles qui concernent le Burkina Faso datent de 1900, année d'installation des premières missions des Pères Blancs dans notre pays. Elles se composent, pour l'essentiel, de rapports, de cartes et plans, et d'un important lot de photographies.

L'accès à ces différentes sources est libre. Les institutions documentaires qui les conservent tiennent à la disposition des chercheurs divers instruments de recherche, dont certains peuvent être consultés ici même, à Ouagadougou, aux Archives nationales.

Des dispositions ont été prises pour assurer le transfert de ces sources au Dépôt central des archives du Burkina nouvellement construit. Elles seront ouvertes au public courant 1999.

* Directeur des Archives nationales du Burkina Faso

5

Le problème des sources d'archives de l'histoire coloniale du Burkina Faso (ex Haute-Volta) : reflet de l'évolution d'un territoire au sein de l'A.O.F.

Claude SISSAO*

Résumé

Les historiens de la période contemporaine, notamment la période coloniale, éprouvent de sérieuses difficultés pour établir une histoire continue de la Haute-Volta, depuis sa création jusqu'en 1960. Cela est dû essentiellement à l'absence d'archives organisées.

L'article s'efforce de donner des pistes sur la localisation des archives, qui est caractérisée par leur éparpillement et il en montre les causes. Celles-ci sont liées à la singularité de l'histoire de la Haute-Volta dans le contexte du monde colonial et surtout de l'Afrique occidentale française.

L'article identifie trois échelons : la France ancienne métropole, Dakar ancienne capitale de l'A.O.F. à laquelle appartenait la Haute-Volta, et enfin le plan local (Burkina Faso et pays limitrophes). A cause du démembrement intervenu entre 1932 et 1947, il convient de se reporter vers les pays voisins (Côte-d'Ivoire, Mali, Niger) auxquels échurent différentes régions de la Haute-Volta pour avoir une vision d'ensemble. Au plan intérieur, un centre d'accueil fonctionnel serait souhaitable pour récupérer les documents qui se détériorent. Cependant, l'importance des sources orales n'est pas sous-estimée.

Mots-clés : *archives coloniales, A.O.F., «Burkiniste».*

* Université de Ouagadougou.

6

Conditions et perspectives de la production historique burkinabè sur les périodes coloniale et postcoloniale

Yénouyaba Georges MADIEGA*

Résumé

Depuis la création du département d'Histoire et Archéologie en 1975, et de l'année de maîtrise en 1976, de nombreux mémoires ont été soutenus. Le présent colloque donne l'opportunité de faire le point sur le bilan, les conditions et les perspectives de cette production historique sur l'histoire coloniale et postcoloniale. Celle-ci a été marquée par la formation des premiers historiens, les difficultés d'accès aux sources écrites et le dénuement financier et matériel. Malgré ces contraintes majeures, la production a été importante dans tous les domaines (politique, économique, social et culturel). Elle a contribué incontestablement à une meilleure connaissance de l'histoire des sociétés *burkinabè*. Les perspectives de la production historique restent conditionnées par la solution, totale ou partielle, des problèmes qui l'entravent, mais elles dépendent surtout d'une organisation plus dynamique du département d'Histoire et Archéologie.

* Université de Ouagadougou.

7

**Les administrateurs de la première génération et
l'écriture de l'histoire précoloniale des peuples
d'Afrique occidentale**

Claude Hélène PERROT*

Résumé

En premier lieu un constat : dans l'ex-AOF la première génération de coloniaux a laissé une somme considérable de travaux à caractère historique (collecte et édition de manuscrits en langue arabe et enquêtes orales). Dans bien des cas leurs successeurs se sont contentés de puiser dans le stock d'informations qu'ils avaient rassemblé sans y apporter, sauf exception, d'ajouts importants.

Dans la seconde partie on passe à l'interprétation critique des traditions orales recueillies et exploitées par Delafosse et ses collègues dans le sud-est de la Côte d'Ivoire (pays anyi), en faisant ressortir les intérêts politiques en jeu, aussi bien chez les coloniaux que chez leurs partenaires parmi les autochtones.

Tout en rendant hommage à l'importance de l'apport historiographique de cette première génération, on ne peut que constater dans le cas analysé que les exigences de l'historien ont cédé le pas aux objectifs politiques de la colonisation française.

* Professeur émérite à l'Université de Paris 1

8

**Des “langues voltaïques” (1911)
de Maurice Delafosse à l’aire culturelle voltaïque :
histoire et critique d’une authenticité**

Hazard BENOIT*

Résumé

Cet article prend place dans une réflexion sur la construction des savoirs en sciences sociales et plus précisément en anthropologie. En construisant l’histoire d’une ethnographie qui prit pour objet les bassins des Volta, nous essayons de répondre à la question : “Comment les peuples voltaïques sont-ils définis par l’ethnographie africaniste ?”

En 1911, Maurice Delafosse publie un article intitulé : “Les langues voltaïques” dans *Les mémoires de la société de linguistique de Paris*. Par cet écrit, Maurice Delafosse, auteur de nombreux écrits de linguistique africaine, propose un nouveau découpage en aire culturelle de la réalité voltaïque. Ce découpage fut en usage depuis le début du vingtième siècle jusqu’à la fin des années soixante-dix.

A travers la lecture de cet article, nous proposons d’examiner les logiques de la linguistique génétique appliquée aux langues africaines. Ces logiques appellent l’histoire de l’Afrique entendue comme histoire des migrations et histoire généalogique.

Dans ce contexte, les définitions de l’ethnie sont introduites par les études linguistiques, et nous voulons montrer dans notre seconde partie comment les paradigmes et notions communes, par exemple l’âme nègre, voyagent des études linguistiques aux études sociales. La dernière partie s’intéresse à la translation de l’âme nègre dans la littérature voltaïque et essaye de définir une frontière entre littérature et ethnographie dans la manière de représenter les peuples voltaïques.

* EHESS, Paris

9

Les expéditions scientifiques françaises en Afrique et la collecte des objets d'art

Roger SOMÉ*

Résumé

Signe, hier, d'une appropriation des cultures des peuples colonisés, l'œuvre d'art africain est l'objet, aujourd'hui, d'un débat qui divise aussi bien le milieu intellectuel que politique. On s'interroge toujours sur son statut et le contexte de sa présentation au public.

Sans prendre part, ici, à ce débat, cet article propose quelques pistes de réflexion – susceptibles de contribuer à une meilleure détermination de son statut – à travers une restitution du contexte historique et politique dans lequel l'«objet» africain a quitté son sol pour rejoindre l'Europe et l'Amérique où il est considéré comme une œuvre d'art sans pour autant jouir d'un statut clairement défini.

* Philosophe

10**Les recherches archéologiques et la question
du néolithique au Burkina Faso**

Lassina KOTE*

Résumé

La périodisation des cultures humaines en Afrique est fortement liée à notre passé colonial. Ainsi les principales phases définies pour décrire l'évolution des communautés humaines s'inscrit dans cette logique occidentale où l'on reconnaît trois phases essentielles : paléolithique, néolithique et âge du fer. Cependant depuis un certain temps des polémiques existent quant à l'application de ces phases aux contextes africains. Ainsi pour certains, en est-il du terme néolithique. Est-elle idéologique ou répond-elle à des critères scientifiques ? Pour notre part, loin de nourrir cette polémique, l'utilisation de ces notions ne devrait poser aucun problème si l'on prend soin de bien définir leur contenu.

Ainsi l'analyse des principaux témoins d'occupation des espaces du Burkina montre qu'entre 4000 B.P. et 2500 B.P. des changements notables dans le système technologique et dans le mode d'exploitation des ressources indiquent de profondes mutations au sein des communautés qui ont occupé la région. Aussi à travers les différents vestiges archéologiques disponibles nous tentons de montrer que le plus important n'est pas l'utilisation préférentielle des termes tel néolithique ou économie de production, mais de saisir la signification et la dynamique qui a engendré ces mutations.

* Université de Ouagadougou

11

**Quelques réflexions sur la légitimation sociale
par l'histoire**

Danièle KINTZ*

* Anthropologue

12**Penser l'histoire selon les Moose
Hiérarchie, relations et territoires**

Annie BRUYER*

Résumé

Dans chaque village moaga (pluriel moose), une histoire est gardée en mémoire par ses habitants. Elle renseigne sur l'origine du fondateur, le plus souvent un fils de chef, qui devient "aîné" dans la localité nouvellement créée. Le cadet étant demeuré dans le village quitté y deviendra chef. Du point de vue de la fondation, l'aîné a un statut supérieur à son cadet, mais du point de vue du pouvoir, il se produit un renversement hiérarchique et le cadet devient supérieur à l'aîné. L'histoire de fondation n'est encore ni l'occasion d'organiser le temps, ni de constituer des chronologies - voyons pour cela les remaniements constamment effectués sur les généalogies, mais celle de découper l'espace par rapport aux relations avec les principes "surnaturels". Par exemple, le "village" est réservé aux ancêtres, la "brousse" au dieu. En ce sens la fondation localise et organise les relations hiérarchiques.

* Ethnologue

13

**Du sujet de l'histoire à l'histoire du sujet
dans le roman burkinabè**

Joseph PARÉ*

Résumé

La question de la relation entre la littérature et le réel a longtemps opposée les divers courants de la critique littéraire et les différentes écoles. Si pour les réalistes, par exemple, l'objet littéraire "reproduit" le réel il en va tout autrement pour les tenants du nouveau roman qui se placent résolument à l'opposé d'une telle conception réaliste. Face à cette situation, il nous semble qu'il faut réévaluer la position heuristique et épistémologique à adopter lorsqu'on traite d'une quelconque manière cette question. Pour l'évoquer, même de manière indirecte comme c'est le cas ici, il y a lieu de réexaminer les conditions de reproduction du "réel" par les œuvres littéraires d'une part et, d'autre part, de repenser un certain nombre de concepts.

C'est dans cette perspective globale qu'est inscrite l'analyse de la relation histoire du sujet et histoire dans le roman burkinabè. En considérant la fiction littéraire comme une méta-fiction en raison de la modélisation, il s'agira de montrer que l'histoire du sujet rencontre l'histoire. Sous ce rapport, la mimésis particulière qu'est l'objet littéraire est moins l'image du monde qu'à l'image du monde.

Dans cette perspective, apparaissent des homologues entre le contenu social interne de l'œuvre, la société et son histoire. De sorte que, sans être le reflet du réel, la littérature médiatise ce "réel" et le transcrit textuellement comme une multiplicité de perspectives. Elle y parvient par une double stratégie qui consiste d'une part à déterminer le sujet et, d'autre part, à rester dans cet entre-deux caractéristique de la nature agonique du projet de fiction qui est nostalgie et volonté d'émancipation.

* Université de Ouagadougou

14

Et si la colonisation européenne n'avait pas eu lieu ?

André BATIANA*

Résumé

Il ressort trop souvent des propos des Africains, particulièrement des intellectuels, que la colonisation serait à l'origine des maux de l'Afrique actuelle. Si jusqu'aujourd'hui nos langues par exemple sont encore exclues de l'éducation qui est le fondement de tout développement, cela est dû au fait que le colonisateur nous a imposé sa langue.

N'est-il pas trop facile, plus de trente cinq ans après les indépendances de pays africains, de continuer à tenir la colonisation pour responsable de tous les maux dont souffre l'Afrique aujourd'hui ? Il est peut-être enfin temps que l'on dise où s'arrête la responsabilité de la colonisation et quand commence celle des Africains. D'ailleurs l'Histoire précoloniale ne nous enseigne-t-elle pas que l'Afrique était agitée par des guerres entre peuples africains pour la domination des uns par les autres ? Si la colonisation européenne n'avait pas eu lieu, peut-on garantir que tous les peuples, en particulier les minorités, ne seraient pas sous une autre domination, africaine soit-elle ?

* Université de Ouagadougou

15

Souvenirs d'enfance à Dianra

A. Sangoulé LAMIZANA*

Résumé

«Souvenirs d'enfance à Dianra» retrace les péripéties, les aventures du petit Sangoulé, de la mort de son père Kafa en 1924 en passant par l'adoption de son oncle BEMBELE dit Sidiki DIAWARA jusqu'à l'apprentissage de la menuiserie chez Oumar SALL.

Placé sous la tutelle de son oncle, Sangoulé entend, un matin du 25 septembre 1926, le crieur public inviter la population de Tougan à l'inscription des nouveaux élèves âgés de 8 à 10 ans. Le petit Sangoulé veut bien y aller, mais son oncle l'en empêche car il est encore trop jeune, dit-il, mais finit par accepter.

L'année suivante, Sangoulé doit quitter Tougan qui n'a que le cours préparatoire pour rejoindre une école régionale (Ouahigouya ou Dédougou). Traditionnellement les élèves sont orientés sur Dédougou, mais durant l'année scolaire 1928-1929, ils vont à Ouahigouya où ils arrivent le 22 septembre. Le 27, ils apprennent à leurs dépens qu'ils avaient été orientés par erreur à Ouahigouya et qu'il fallait rejoindre Dédougou où ils arrivent le 12 novembre.

En février 1933, le décret gouvernemental qui supprime la colonie de la Haute-Volta et la partage entre la Côte d'Ivoire, le Soudan français et le Niger fait que les écoliers du cercle de Tougan et de la subdivision de Nouna, désormais Soudanais par les vicissitudes de l'administration coloniale doivent rejoindre l'école régionale soudanaise la plus proche (Ouahigouya) où il n'y a ni place dans les salles de classe ni tables-bancs. L'inspecteur d'académie, Frédéric Assomption, venu de Bamako pour se rendre compte de la situation créée par l'arrivée des écoliers, la déplore et exige du directeur de l'école (SIKASSO) de les renvoyer dans leurs foyers sous prétexte qu'il y avait déjà trop d'élèves (2020) au Soudan français.

Sangoulé qui rentre à Tougan contre toute attente se reconvertisse en apprenti-menuisier en 1933 chez un certain Oumar SALL. Il y reste deux ans, suit des cours du soir pour préparer le certificat d'études primaires qu'il n'obtiendra que pendant son service militaire.

* Ancien Président de Haute-Volta.

16

Réalités bobolaises et fiction romanesque dans "Au Pays bobo" de Renée Hubert (1932)

Damou Jean de Dieu SANOU*

Résumé

On ne saurait faire cent ans du Burkina Faso, sans parler de la littérature voltaïque d'hier, burkinabè aujourd'hui tant il est vrai qu'il n'y a pas de civilisation sans littérature. Oeuvre de nos compatriotes, la littérature burkinabè a toujours véhiculé les réalités qu'il nous importe de connaître.

De par notre histoire, il existe une littérature sur ou à propos de notre pays, une littérature due à des allogènes (nos anciens colonisateurs) que nous aurions tort d'ignorer, quand bien même elle nous présente nos réalités à travers un prisme déformant.

C'est le cas du roman *Au Pays Bobo* publié en 1932 par Renée HUBERT, épouse d'un capitaine de l'armée coloniale française en poste à Bobo-Dioulasso.

Le monde de la colonie et celui des «citoyens à la ficelle» (les Bobolais) apparaissent tout aussi pitoyable l'un que l'autre : le premier miné par ses contradictions internes et ses jalousies ; le second ruiné par l'exploitation dont il est victime, par la misère et la maladie.

Seule la nature (faune et flore) par sa beauté et sa diversité offre à l'auteur l'occasion de se livrer au romantisme qui imprègne toute son oeuvre.

* Université de Ouagadougou

17

**Gabriel ou l'ami inconnu :
une correspondance franco-voltaïque (1946-1955)**

Philippe DAVID*

Résumé

Sept ans de correspondance entre un lycéen parisien préparant une carrière à trouver et un jeune Voltaïque devenu fonctionnaire conscient des anomalies du système colonial mais prématurément décédé à l'âge de 26 ans. Les deux correspondants ne se sont jamais rencontrés.

* Association "Images et Mémoires".

18**"Mémoires missionnaires"**

Paul PAULIAT*

Résumé

Présents en Afrique à la fin des années 20, les plus vieux missionnaires évoquant leurs souvenirs dans les années 90, gardent la nostalgie de l'Afrique et des Africains. Mais ils ont connu à travers ces 70 ans, des mutations considérables. Du salut par le baptême (hors de l'église, point de salut), ils sont passés à l'écoute des cultures, à l'humilité devant les réalités africaines, à la présence servante des communautés. La guerre 39-45, les indépendances politiques, les décrets du Concile de Vatican II, ont entraîné de très grands changements dans leur conception de la mission et de fondateurs d'églises nouvelles. Ils sont passés au rang de témoins et de serviteurs.

* Historien

19

Contribution à propos de trois dates historiques

Jean-Baptiste OUEDRAOGO*

* Ancien Président de Haute-Volta.

20

**L'évolution des parlements au Burkina Faso
des origines à nos jours**

Dr Bongnessan Arsène YÉ *

* Président de l'Assemblée nationale

21

Pas de clerc : l'exhibitionnisme sophistique comme maladie infantile de l'intellectualisme politique

Pierre B. BOUDA*

Résumé

Cette communication part d'un constat : les premiers dirigeants de la Haute-Volta, pour justifier leur position hégémonique, avaient un argument tout trouvé : ils se sont engagés au plus haut niveau dans les processus historiques qui ont conduit à la reconstitution du pays et à l'indépendance. Ce constat suscite une question : comment l'élite politique actuelle légitime-t-elle son hégémonie ? Analysant la rhétorique de l'opposition au pouvoir des premiers dirigeants, la réflexion suggère trois choses :

- 1°) Que c'est à partir de leur compétence intellectuelle que les élites intellectuelles actuelles tentent de justifier leur prétention à l'hégémonie politique.
- 2°) Que le moment décisif qui a vu le pouvoir promouvoir cet argument technocratique est la période du régime le plus militaire du pays, le CNR.
- 3°) Que cette compétence prétendue n'est, en règle générale, qu'exhibitionnisme et sophistique.

* Université de Ouagadougou

22

**«Démocratie et droits de l'homme en Afrique
et au Burkina Faso»**

Laurent BADO*

* Université de Ouagadougou

23

L'afro-pessimisme au seuil du troisième millénaire

Catherine COQUERY-VIDROVITCH*

Résumé

Le mot d'afro-pessimisme a un sens différent selon qu'il est utilisé en Afrique ou en France. Les Africains, «conjuncturels», l'utilisent pour caractériser une situation présente très difficile à vivre. En ce sens, le terme est valable.

Mais les Occidentaux, qui ont lancé le concept il y a une dizaine d'années, en ont fait une idéologie : celle selon laquelle les Africains, non seulement sont dans une situation dramatique, mais ne sont pas capables de s'en tirer de leur propre initiative. Autrement dit, le terme implique un jugement de valeur, et la nécessité d'une aide de substitution, qui a, entre autres, perverti les relations «franco-africaines».

Or l'historien permet de relativiser ce concept de maladie mortelle complaisamment développé au Nord. En effet, non seulement l'Afrique a eu à affronter en à peine une génération des défis incroyables (politique, démographique, climatique, économique), mais les indicateurs actuels démontrent que le pire est sans doute passé, même s'il faudra malheureusement au moins une autre génération pour en sentir les bénéfices.

Nier l'afro-pessimisme à l'européenne, c'est donc faire le pari politique que l'Afrique peut et doit lutter pour sortir de la condition insupportable où elle se trouve aujourd'hui.

24

Le Moogo au XIX^e siècle : aspect politique et administratif

Noraogo Dominique NACANABO*

Résumé

L'enseignement de l'histoire tel qu'il est dispensé dans nos écoles indique que le Burkina Faso précolonial se composait de trois grands ensembles politiques : le *Liptako - Gurma*, le *Gwiriko* et l'*empire moaaga*.

Cette présentation est erronée car elle ampute le pays de sa frange territoriale habitée par les sociétés segmentaires. Hormis cette grave lacune, elle donne au *Moogo* une étendue très éloignée de la réalité car ce qu'on a appelé *Moogo* regrouperait les royaumes de Fada-N'Gurma, Tenkodogo, Yatenga et Waogdgo. Cela est également inexact.

Notre propos vise, à partir de l'examen des sources écrites et orales, à rétablir la réalité dans le cas précis du *Moogo*. L'empire *moaaga* a-t-il existé ? Pourquoi qualifie-t-on le souverain de Waogdgo de *Moog-naaba* ?

En nous basant sur la technique d'expansion territoriale des *nakombse* et l'évolution du mécanisme institutionnel du *Moogo*, nous nous apercevons que l'empire n'a pas existé. Les nombreux conflits dynastiques, les guerres inter-royaumes, l'absence d'intervention énergique du *Moog-naaba* dans les différentes oppositions, le manque d'unité politique à l'échelle de tout le *Moogo* sont autant de facteurs qui montrent que l'empire *moaaga* n'a pas existé. Ce qui a pu induire les premiers auteurs de l'histoire du *Moogo* en erreur semble être les données suivantes : les mythes d'origine commune, l'intégration socio-ethnique, l'incorporation des étrangers, les relations parentales, l'identité des institutions politiques et religieuses - Il manquait seulement à ses éléments l'unité politique pour constituer l'empire mais la nation avait atteint un stade très avancé.

Mots -Clé : Empire - royaume - commandement régional - institutions - conflits - *nakombse* - *tengbiisi* - *naam* - *Moog-naaba* - *rima*.

* INSS/CNRST - Ouagadougou.

25

L'ethnisme jula : origines et évolution d'un groupe ethnolinguistique dans la boucle du Niger

Mamadou Lamine SANOGO*

Résumé

Il existe une interaction entre la dynamique linguistique et la dynamique anthropologique. Partant de l'histoire de leur langue, nous essayons de démontrer que c'est l'évolution de la situation sociolinguistique qui a créé, en partie, ce que l'on appelle aujourd'hui l'ethnie jula. Cette ethnie a en retour relancé l'expansion de sa langue au point de remettre en question sa propre identité.

* INSS/CNRST - Ouagadougou.

26

**Les maisons de guerre des Watara
dans l'ouest burkinabè précolonial**

Mahir SAUL*

Résumé

Ce chapitre propose une interprétation de l'ordre politique précolonial d'une région qui constitue aujourd'hui l'ouest du Burkina et les régions voisines de la Côte d'Ivoire et du Mali. L'histoire de cette région a été écrite en termes soit de royaumes, soit de sociétés acéphales et villageoises. Toutes ces deux perspectives empêchent une meilleure compréhension de la structure du pouvoir local. Les communautés agricoles villageoises ou «sans instance directrice» dans cette vaste région devaient faire face à des grandes forces militaires. Certains des principaux traits sociaux et culturels de ces communautés semblent avoir été modelés par cet environnement de confrontation. Cependant, appeler ces centres royaumes déformerait leurs relations réciproques et avec les communautés agricoles, et empêcherait d'apprécier le caractère multicentral et la fluidité politique qui en découlent. Les centres militaires étaient menés par des dirigeants qui se considéraient avant tout comme des responsables de grandes unités de production, qui associaient une perspective de gain personnel à un pouvoir militaire, mais qui n'avaient pas l'intention d'imposer la souveraineté politique à un territoire. La richesse et la force de combat étaient réciproquement convertibles à travers l'esclavage et le commerce de longue distance. Ces dirigeants étaient en compétition avec d'autres dirigeants semblables, et soit en alliance ou en guerre avec les communautés villageoises. Le chapitre décrit l'effet des armées Watara du début du 18e siècle en rapport avec les noms de Seku et Famagan, la nature des liens qu'ils ont établis avec d'autres dirigeants et avec les communautés villageoises dans le plateau du Mouhoun, et l'organisation interne des maisons Watara. Il se termine par un commentaire sur les raisons pour lesquelles cette réalité politique complexe a été interprétée à tort comme une structure monarchique à la période coloniale.

* Université Paris VII Denis Diderot/CNRS.

27

La conquête du royaume mossi de Ouagadougou par la France 1887 - 1896

Jeanne-Marie KAMBOU-FERRAND*

Résumé

Dans l'histoire de la conquête de l'Afrique par les Européens, l'annexion des pays voltaïques, au centre desquels se trouve le pays mossi, constitua le dernier rush des conquérants en Afrique de l'ouest. Densément peuplé et réputé riche, le pays mossi, doté de structures politiques familières aux Européens, constitua la cible la plus convoitée. Des raisons d'ordre politique et économique poussèrent les missions allemandes, anglaises et françaises à se disputer cette région, chaque nation s'acharnant à devancer les concurrentes et à y passer des traités. Le pays mossi, et les pays voltaïques dans leur ensemble, traversaient une période de forte instabilité politique liée à des facteurs internes : contestation du pouvoir central par certains chefs de province, et externes : pressions de conquérants africains. La détermination du Mogho Naba à s'opposer à l'installation des Européens et les résistances opposées aux colonnes ne purent empêcher la prise de Ouagadougou par Voulet et Chanoine le 1^{er} septembre 1896. La convention franco-britannique signée à Paris le 14 juin 1898 fit passer le pays mossi dans l'aire d'influence de la France

* Université Paris 1

28

**La bataille de Yaooko et la situation
des Moose occidentaux au moment de la conquête :
quelques observations historiques**

Christoph PELZER*

Résumé

Quand les forces françaises occupaient le Moogo à la fin du 19^e siècle, il y régnait une situation interne difficile. Non seulement le royaume septentrional, le Yaadtênga, vivait l'insécurité d'une guerre de succession, mais il y avait également une situation politique très complexe dans la partie occidentale, c'est-à-dire dans le royaume de Yaooko. Ce dernier était considéré comme allié de Waogdgo et on interprétait donc la retraite de Destenave en 1885 devant une certaine résistance dans un village près de Yaooko comme due à des mesures défensives du royaume central des Moose. En 1886, la colonne de Voulet et Chanoine avec leurs alliés locaux rencontrait l'armée de Yaooko près du village de Sâmba. Malgré une concentration considérable de forces défensives dans ce village, les guerriers de Yaooko n'étaient pas capables d'arrêter ou de ralentir le progrès rapide de l'ennemi. Les forces françaises brûlaient la résidence du *Yaook-naaba*, qui avait été évacuée par le souverain, et marchaient sur Waogdgo. Il y s'agissait de remplir le but pressant de la politique coloniale française, à voir l'unification des territoires déjà conquis du Soudan français et du Dahomey. Les royaumes moose étaient en ce temps le carrefour des activités différentes des Anglais, Allemands et Français dans la course. En décrivant en détail l'avancée des Français et la réaction des Moose la contribution démontre ce qui était l'objet de la conquête. Elle arrive à la conclusion qu'il ne s'agissait pas des royaumes moose comme unité mais d'un ensemble d'unités politiques fortement diversifiées entre elles et à l'intérieur de chacune dans un moment de conditions historiques complexes. La bataille de Sâmba n'était pas de mesure défensive organisée par le royaume central autour de la capitale à Waogdgo, mais plutôt l'essai même pas très décidé de l'une des entités politiques d'une certaine importance de rejeter un agresseur.

* Université de Francfort-sur-le-Main

29

La chefferie de Boulsa face à la conquête coloniale

Vincent SEDOGO*

Résumé

Notre sujet montre les conditions difficiles qui prévalaient dans le Namentenga au moment de l'arrivée des Français. Dans la première partie consacrée à la présentation des lieux, nous examinons les rapports que la chefferie de Boulsa entretenait avec le reste du Moogo et avec le Gulmu (pays gourmantché) à la fin du XIX^e siècle. Le 16 décembre 1896, Boulsa tombait aux mains des Français. Le caractère pacifique de la prise de Boulsa s'explique par le fait qu'au moment de la pénétration coloniale, la chefferie était épuisée par les interminables luttes qui l'opposaient à ses voisins.

* INSS/CNRST - Ouagadougou.

30**Les traités coloniaux en pays voltaïques**

Jeanne-Marie KAMBOU-FERRAND*

Résumé

Le traité colonial apparaît comme l'instrument juridique qui devait fonder les droits du colonisateur et du colonisé, ainsi que leurs devoirs réciproques. Le principe de notification institué à la conférence de Berlin en 1885 conféra de l'importance aux traités et présida à leur multiplication. Mais cet accord, passé entre les Européens qui réglementait l'occupation de l'intérieur de l'Afrique, devait s'accompagner de traités qui légalisaient le droit d'antériorité. De ce fait, Allemands, Anglais et Français se livrèrent dans les pays voltaïques à une course aux traités qui devaient servir d'objets de négociations entre ces nations dans le partage de ces régions. La situation politique troublée des pays voltaïques, en cette fin du XIX^e siècle, poussa la plupart des autorités locales à se mettre sous la protection des Européens en échange de leur protection militaire. Mais dès que les conventions de partage franco-allemande (23 juillet 1897) et franco-britannique (14 juin 1898), furent signées, permettant aux Européens de s'installer à demeure, les traités perdirent de leur valeur aux yeux des conquérants. En cela, pour les Africains les traités coloniaux s'apparentèrent à des fictions juridiques.

* Université de Paris 1

31

Émile Dussaulx
Entre conquête et “pacification” (janvier-juillet 1898)
:
un éclairage inédit sur l’histoire des pays voltaïques

Sophie DULUCQ*

Résumé

Émile Dussaulx, jeune officier de l'armée coloniale française, a opéré dans les pays voltaïques au cours de l'année 1898. Il a envoyé régulièrement son journal de marche à sa famille et une copie vient d'en être retrouvée dans les archives familiales. Cette source inédite, importante en volume (environ 300 pages), est intéressante à maints égards et permet notamment d'étudier de manière précise les réactions des populations à l'expansion française.

* Université de Toulouse-le Mirail.

32**La révolte d'Alassane Moumini en 1908**

Assimi KOUANDA*

* Université de Ouagadougou

33**Al Kari Demé**

Bassirou SANOGO*

Résumé

Issu de l'ethnie dafing, il était originaire de Bossé (rive ouest du Sourou), un des villages noyaux de la diffusion de l'islam en pays samo et marka.

Né vers 1845, il fit ses premières études à Lanfièra auprès de Karamokoba SANOGO, l'Almany de Lanfièra. Il les poursuit à Djénné avant d'accomplir le pèlerinage à la Mecque vers 1880. De retour des Lieux Saints, il déclenche une djihad (guerre sainte) visant à convertir les animistes samo et markas à l'islam et à créer un Etat théocratique marka.

Après deux années de succès, la djihad de Alkari se heurte aux Français et à leurs alliés peulhs (Barani) et toucouleurs (Aguibou Tall de Bandiagara).

Bossé est bombardé au canon 80 mm par le capitaine Bonnacorsi le 1er juillet 1894.

Les hommes de la djihad détruite se joignent alors aux troupes de Samory TOURE avec qui ils combattent jusqu'en 1898.

Au-delà de l'animateur de la guerre sainte, Alkari - qui périt dans la chute de Bossé - aura été un tenace combattant anti-colonial qui a contribué à retarder de deux (2) ans, la conquête d'une partie des pays burkinabè.

* Enseignant en Sciences de la Communication - Ouagadougou.

34**Karamokoba**

Bassirou SANOGO*

Résumé

Issu de l'ethnie marka ou dafing, Alfa Ahmed BABA dit KARAMOKOBA (le grand érudit) appartient au clan maraboutique SANOGO (SAKANOGO, SANOH) cité parmi les premiers traditionnels diffuseurs de l'islam dans le Manden.

Il naquit dans les années 1820 à Lanfiéra (ouest de l'actuelle province du Sourou). Il y fait ses premières études avant de les poursuivre à Djénné.

Nommé Almanay de Lanfiéra à son retour des études, il crée un centre islamique dont la renommée fut considérable tant à cause de la notoriété intellectuelle de son fondateur que de celle pieuse et prosélytique du village de Lanfiéra.

Sa grande notoriété en fera l'hôte des premiers voyageurs français ; le docteur Crozat en septembre 1890, le lieutenant-colonel Louis Parfait en avril 1891 et Destenave à partir de 1895.

Son audience morale et politique en fera le co-signataire du traité du Dafina le 3 avril 1891 avec les Français qui virent en Lanfiéra «la capitale véritable du Dafina».

L'influence morale et politique, qu'il exerçait sur les populations samos et markas et qui faisait ombrage aux prétentions hégémoniques de Ouidi SIDIBE et des Toucouleurs de Bandiagara sur le Souroudougou, en fit pour Voulet et son allié de Barani «le cerveau de la révolte des Samos contre l'occupant français» ainsi qu'un «allié de Samory TOURE». Pour cette raison, il sera exécuté par Voulet le 24 novembre 1896.

Karamokoba fut un homme de Dieu, un homme de grand savoir qui s'est voué à l'expansion de l'islam, au dialogue inter-culturel comme base de compréhension entre les hommes pour leur épanouissement. Impliqué dans l'action temporelle ou politique du fait de sa renommée intellectuelle et de son audience morale, martyr de la conquête française, il aura constitué un trait d'union entre les différents peuples burkinabè de la fin du XIX^e siècle : en cela, il aura contribué à préfigurer le cadre territorial unitaire burkinabè qui se réalisera en 1919.

* Enseignant en Science de la communication.

35

Le Moog-Naaba Wobgo de Ouagadougou (1850-1904)

Samuel SALO*

Résumé

Le Moog-naaba Wobgo de Ouagadougou, de son vrai nom Bukari Kutu né vers 1850, évincé du pouvoir et contraint à l'exil en 1870 par son grand frère Alassane à la mort de leur père, s'en empare finalement par la force en 1889 quand Alassane meurt. Il est aussitôt confronté à la dure réalité de l'exercice du pouvoir : les insoumis (dont le Lall-Naaba en lutte contre le pouvoir central de Ouagadougou) et les Européens soucieux d'obtenir de lui par la signature de traités l'annexion pure et simple du Moogo. Cependant, Wobgo, flairant le danger, usant de son bon sens, se bat sans répit en solitaire pour préserver l'intégrité du patrimoine ancestral jusqu'à sa mort survenue en janvier 1904 en Gold Coast où il s'est réfugié après l'échec de l'alliance avec les soldats britanniques pour recouvrer son trône perdu en septembre 1896 à l'arrivée de la colonne française Voulet - Chanoine.

A ce titre, Wobgo peut être considéré comme un héros (gandaogo en moore), un grand résistant, mais «un personnage tragique à qui l'on ne peut reprocher que d'avoir régné à l'époque la plus difficile de l'histoire de son pays» (Elliot Skinner, 1972, p. 337).

* Université de Ouagadougou

36**Réflexion critique à l'occasion du centenaire
de l'exécution d'une figure historique du Burkina
Faso : Karamogoba Sanogo (1820-1896)**

Basile L. GUISSOU*

Résumé

L'article célèbre le centenaire de la colonie française (1896-1996) par une réflexion critique axée sur le pourquoi de l'exécution de Karamogoba Sanogo par le Lieutenant Voulet le 24 novembre 1896. S'appuyant sur la philosophie de l'Histoire développée par Hegel, sur les théoriciens de l'œuvre coloniale, l'auteur affirme que la colonisation est le produit réfléchi d'une philosophie de l'Histoire. Il fallait exécuter les savants indigènes et promouvoir une élite de service chargée de perpétuer le pacte colonial qui continue de régir les grilles de lecture de l'Histoire faite en Afrique par un Occident qui s'est octroyé (Berlin, 1885) le «droit de civiliser».

Une historiographie africaine se doit de renouer avec l'Egypte nègre des pharaons et mettre entre parenthèses l'Histoire de la présence occidentale sur le continent (CF. Cheick Anta Diop, Théophile Obenga et Jean-Marc Ela). Cette présence occidentale continue d'emprisonner la pensée historique africaine dans les strictes limites du pacte colonial encore en vigueur.

* INSS/CNRST - Ouagadougou.

37

Contre la cynique malice ...

Yoporeka SOMET*

Résumé

Le hasard a voulu que le colloque organisé par le département d'Histoire et Archéologie de l'Université de Ouagadougou pour commémorer le centenaire de la conquête des pays de la Volta et de la prise de Ouagadougou coïncide, à quelques jours près, avec la tenue du Sommet France-Afrique dans cette même ville. Les organisateurs dudit sommet ont eu la bonne idée de la baptiser du sigle très significatif de SOFA (Sommet France-Afrique), sans pour autant en établir le lien avec les soldats de l'Almamy Samory, dont c'était précisément la dénomination. Quant au Président français Jacques CHIRAC qui, à son arrivée à l'Elysée, a fait preuve de grandeur d'esprit et de cœur en reconnaissant enfin la responsabilité de son pays dans la déportation des Juifs sous le gouvernement de Vichy, il a curieusement passé sous silence les atrocités qui jalonnèrent la marche conquérante des troupes françaises dans l'actuel Burkina. Rien non plus n'a été dit sur la violence du projet colonial comme tel, et sur ses avatars actuels, à savoir la culture de la violence politique gratuite, de l'arbitraire et de l'impunité qui caractérise trop souvent le pouvoir politique en Afrique aujourd'hui.

Cet article tente de porter un regard rétrospectif sur l'origine et les circonstances historiques de la «rencontre» France-Afrique. Ce faisant, il interroge le contenu même de cette notion de «rencontre» et propose pour finir quelques pistes pour une fraternité réelle et sans arrière-pensée, entre les peuples à l'aube du troisième millénaire.

* Docteur es Lettres, USHS - STRASBOURG.

38

**Les frontières du Burkina Faso :
genèse, typologie et conflits
(1885 à 1985)**

Pierre Claver HIEN*

Résumé

A sa création en 1919, la Haute-Volta (actuel Burkina) était délimitée par six frontières terrestres en perpétuelle mutation, surtout à cause du démantèlement de la colonie voltaïque entre 1932 et 1947. Cependant, l'évolution de ses limites est indissociable de toute l'histoire politique et militaire dans l'Ouest africain de la fin du siècle dernier à nos jours. Par conséquent, la présente réflexion tente de montrer d'abord l'historicité des frontières avant les conquêtes coloniales. Elle s'intéresse ensuite à l'émergence des tracés européens et plus particulièrement à la différence entre frontières internationales et limites administratives de 1898 à 1960. Enfin, un regard critique est porté sur la responsabilité des pratiques coloniales et des politiques actuelles dans l'éclatement de conflits frontaliers qui opposèrent le Burkina à certains pays voisins tels que le Ghana (1963-1964) et le Mali (1974-1975 et 1985-1986). En guise de conclusion, il apparaît que l'on doit reconnaître la réalité des Etats et des frontières d'origine coloniale pour, paradoxalement, mieux aborder la question de l'intégration africaine dont on parle de plus en plus.

* INSS/CNRST - Ouagadougou.

39**Problématique sur la fixation de la frontière entre le
Togo et le Burkina sous la période coloniale**

Kodjona KADANGA*

Résumé

Les limites territoriales des Etats africains au lendemain de la «course au clocher» peuvent se résumer en ces mots : frontières contre peuples, frontières contre nature ; bref des frontières artificielles.

Le cas de la frontière entre le Togo et le Burkina répond à ce schéma. Les peuples gourma et mossi qui se retrouvent de part et d'autre de la frontière ont payé les frais des expéditions coloniales. Depuis, ces peuples se sont accommodés avec l'autorité coloniale d'une part et d'autre part avec les pouvoirs politiques des deux entités territoriales issues des indépendances. Pour comprendre cette situation il importe de retracer leur genèse en répondant aux préoccupations suivantes : quelle est l'origine des clans vivant de part et d'autre de la frontière ? Quels sont les enjeux coloniaux dans la région ? Quelles sont les péripéties qui ont conduit à la fixation définitive de cette frontière ? Y-a-t-il eu des velléités revendicatives ?

* FLESH - U.B. Lomé.

40

**La fixation de la frontière entre la Haute-Volta
et la Gold Coast**

Pierre SALMON*

Résumé

A la fin du 19^e siècle, les gouvernements français et anglais se préoccupent de fixer la limite entre leurs possessions africaines. La frontière artificielle établie entre la Haute-Volta et la Gold Coast partage les populations sans tenir compte des conditions ethniques.

Rien d'étonnant, dès lors, de voir jusqu'en 1931 se multiplier des incidents entre Français et Britanniques incapables de surveiller efficacement une frontière dont la matérialisation se réduit le plus souvent à des arbres, des tas de pierres, des marigots ou des bornes. C'est pourtant cette frontière artificielle qui sera, dans la deuxième moitié du vingtième siècle, considérée comme intangible par l'Organisation de l'unité africaine.

* Université libre de Bruxelles

41

La mise sous tutelle de la Haute-Volta, actuel Burkina Faso (1932-1944)

Bi Gnangoran YAO*

Résumé

Après sa disparition en tant que colonie autonome dans le cadre de l'A.O.F., l'ex-territoire de la Haute-Volta fut partagé entre ses voisins immédiats de la Côte d'Ivoire, du Soudan français et du Niger. Cette disparition laissa libre cours aux nouvelles administrations d'abuser de la force de travail des populations voltaïques. Il en résulta l'éveil d'un sentiment nationaliste dont la manifestation culmine avec la réhabilitation de la chefferie traditionnelle et la Conférence africaine de Brazaville.

* Université d'Abidjan.

42

**Histoire de Ouahigouya, Tougan et Dédougou
dans les Archives nationales du Mali 1900-1947**

Boubacar Séga DIALLO*

Résumé

Par le décret du 5 septembre 1932, la colonie de Haute-Volta créée en 1919, est démembrée, car jugée non rentable. Les cercles de Ouahigouya et de Dédougou sont rattachés au Soudan français. La Haute-Volta ne sera rétablie qu'en 1947. Du mois d'août 1933, jusqu'en 1947, les cercles de Ouahigouya et de Dédougou feront partie du Soudan français.

Dans la présente communication, nous nous proposons d'étudier les problèmes posés par le rattachement de ces deux cercles à la colonie du Soudan français : économie, société, relations avec les autres cercles du Soudan. Nous nous appuyerons sur les documents d'archives déposés aux services des Archives nationales du Mali, Présidence du gouvernement, Koulouba. Cette étude n'a pas la prétention de répondre de façon exhaustive aux nombreuses questions économiques et sociales posées par le rattachement des deux cercles de Haute-Volta au Soudan français.

* Ecole normale supérieure - Bamako (Mali)

43

**Les critères du choix des chefs indigènes dans les
sociétés sans organisation politique centralisée
du sud-ouest du Burkina Faso
1897-1917**

Claude Nurukyor SOMDA*

Résumé

La conquête militaire des territoires du sud-ouest du Burkina Faso, le pays Lobi (Birifor, Dagara, Dian, Lobi, etc.), a été relativement facile pour les Français en 1897.

Cependant, l'exploitation du Lobi suscita de nombreux problèmes parmi lesquels, on peut citer la question du commandement indigène.

Comment, en effet, administrer ces populations à organisation *lignagère*, jalouses de leur indépendance et chez lesquelles, il n'existait aucune structure pouvant servir de courroie de transmission avec la hiérarchie coloniale ? Les autorités coloniales tâtonnèrent pendant longtemps en quête de la solution idoine. Plusieurs systèmes furent expérimentés ; l'on passa ainsi de l'administration directe aux chefs étrangers avant d'aboutir aux chefs autochtones dont les critères du choix étaient multiples et variés. *La chefferie administrative* s'impose aujourd'hui comme un des acquis majeurs de la colonisation dans la conscience de tout Lobi. Les populations du sud-ouest ont vécu le *commandement indigène* comme le pire des maux de la colonisation.

* Université de Ouagadougou

44

**Introduction coloniale de la chefferie dans la région
dagara du Ghana**

Carola LENTZ*

Résumé

L'article traite de l'introduction coloniale de la chefferie dans la région dagara dans le nord-ouest du Ghana et analyse les différentes traditions orales présentées par les chefs de terre et les familles des chefs administratifs à propos de la situation politique précoloniale et la venue de "l'homme blanc". Il met les récits historiques concurrents en partie en relation avec les intérêts politiques actuels du narrateur et en partie avec les variations régionales concernant l'introduction de la chefferie. L'article conclut en jetant un regard sur quelques-unes des raisons pour lesquelles la chefferie est devenue une institution si bien établie parmi les Dagara du Ghana et en vigueur jusqu'à ce jour. En plus, il estime que la recherche future pourra beaucoup profiter d'une approche comparative, en étudiant le développement de la chefferie et les différentes politiques coloniales de la chefferie parmi les Dagara du Ghana et ceux du Burkina.

NNNNNNNNÑÑ

* Université de Frankfurt

45

**Le pouvoir colonial face à l'organisation politique
des Liéla : le refus de la différence**

Maurice BAZEMO*

Résumé

Le groupe Liéla est une composante de l'ethnie gurunsi. Comme bien d'autres il n'a pas bénéficié d'un éclairage important de l'historiographie nationale. Cette relégation tient au modèle de son organisation socio-politique qui lui a valu d'être caractérisé de société anarchique par les Moose relayés à l'époque coloniale par des ethnologues français qui allaient donner, par la force de l'écrit, un écho à grande portée à ce discours péjoratif. Entre les peuples occupant les différents pays du Burkina précolonial, existait une distance culturelle très importante et génératrice d'affrontement idéologique qui a souvent conduit à des agressions armées.

L'arrivée de l'homme blanc, cet étranger étrange, venu d'une contrée inconnue, permit aux Liéla de reculer l'horizon de leurs connaissances cosmographiques. Elle eut un impact sur l'état des relations entre les différents peuples d'ici. Les Liéla, comme bien d'autres avant eux, firent une découverte sensationnelle : outre les hommes noirs, il existe des hommes «rouges». Par l'action de cet homme blanc, la distance entre les peuples du Burkina devait être réduite. Ainsi commencèrent la pacification entre eux et l'interpénétration des peuples du monde. C'est une révolution dont les Liéla furent conscients comme cela se lit à travers l'onomastique.

Elle eut une dimension particulière pour eux. Ce fut le remodelage politique de leur pays. Leurs villages, ces cités-Etats, indépendants les uns des autres, furent rassemblés en trois cantons confiés à des chefs désignés par le colonisateur. C'est une violence contre laquelle ils ont réagi par un discours que l'historien peut décrypter à l'aide de l'onomastique.

* Université de Ouagadougou

46**Les enjeux politiques et économiques dans les rapports chefferies traditionnelles mossi-administration coloniale dans le Sanmatenga**

Jean-Baptiste OUEDRAOGO*

Résumé

Les rapports chefferies traditionnelles mossi-administration coloniale sont restés marqués tantôt par une reconnaissance officielle et une collaboration étroite, tantôt par une farouche hostilité voire des conflits incessants qui occultent à peine les enjeux politiques et économiques qui les justifient. La logique administrative coloniale pouvait-elle seulement s'accommoder des chefferies traditionnelles mossi fondées essentiellement sur les coutumes pour gérer politiquement et économiquement les territoires nouvellement conquis ? Les chefferies traditionnelles mossi pouvaient-elles, devaient-elles s'adapter au nouveau contexte socio-politique de la colonisation et notamment au droit administratif français sans perdre leur valeur et leur raison d'être ?

* INSS/CNRST - Ouagadougou.

47

**Royal rituals and national politics in Maane :
a comparison of two cases of succession
in 1963 and 1993**

Sabine LUNING*

Résumé

Depuis l'indépendance nationale, la chefferie traditionnelle de Maané (Province du Sanmatenga), a connu deux cas de succession. Afin de pouvoir spécifier les interactions entre les autorités nationales d'une part, et une bonne partie des dignitaires traditionnels de l'autre, l'auteur se propose ici de comparer les processus de succession de 1963 et de 1993.

En 1963, l'enjeu c'était le rôle que les chefs coutumiers allaient continuer de jouer dans l'administration moderne de la Haute-Volta d'alors. Le gouvernement avait proposé des amendements dans le système électoral des nouveaux chefs, ainsi que dans leurs statuts formels. Dans sa lutte pour préserver son pouvoir formel, la famille royale de Maané avait besoin de se doter d'un profil «moderne». Pour la circonstance, ils réadaptèrent les rites funéraires.

En 1993, la lutte pour la succession fut influencée par les choix politiques que le chef défunt avait fait dans un contexte d'élections présidentielles et parlementaires. Cet aspect fut déterminant aussi bien dans les agendas politiques des candidats à la succession que ceux des tenants du trône. Le chef suprême (*dima*) de Boussouma joua un rôle prépondérant dans le processus de succession, qui dura plus d'un an.

L'article se termine par l'analyse d'un troisième cas de décès : en mars 1995, le nouveau chef de Maané mourut dans un accident de voiture. Les interprétations de cet accident font ressortir les différents points de vue des villageois quant à la manière dont la tradition (*rogem miki*) et les temps modernes s'entrechoquent.

L'article montre que des distinctions rigides entre des notions telles que «moderne» et «traditionnel» s'adaptent mal à la dynamique riche et inventive de l'histoire politique du Burkina Faso.

* University of Leiden.

48

Le “fétiche” de San en Haute-Volta (1950 - 1952)

Gabriel MASSA*

Résumé

A partir de fin 1950, s'est propagé dans les cercles de Haute-Volta voisins du Soudan, Dédougou, Tougan, Bobo-Dioulasso, puis Koudougou et Ouagadougou, un mouvement néo-fétichiste, appelé par l'administration fétiche de San. Ses prescriptions : cessation du travail le lundi et le vendredi, obéissance aux chefs, lutte contre la vie chère, lutte contre les sorciers...

Les raisons du succès du fétiche : son caractère ouvert, ses préceptes simples, sa réputation d'apporter paix et prospérité et surtout la croyance à son pouvoir de lutter contre la sorcellerie.

Les réactions : son développement spectaculaire, surtout sa pénétration en pays mossi provoquent les réactions à peu près simultanées du mogho naba, des élus voltaïques et de la hiérarchie catholique (sep.-oct. 1951). Quant à l'administration, elle passe d'une attitude de vigilance (mai 1951) à la lutte, après les interventions des autorités coutumières et des parlementaires. Le gouverneur demande aux chefs de circonscription de révoquer les chefs complaisants à l'égard du fétiche en justifiant son action par des arguments d'ordre économique, social et politique.

Le déclin du fétiche (1951-1952). L'interdiction du culte par le mogho naba a fait plus que les menaces administratives pour stopper ses progrès dans le cercle de Ouagadougou. Dans l'ouest du pays, il est souvent absorbé dans les cultes ancestraux ou il recule ; ses vertus bénéfiques n'ayant pas été démontrées (pluies insuffisantes, peste aviaire durant l'année 1951).

Le gouverneur Mouragues en 1951 avait exprimé ses craintes personnelles au sujet du fétiche de San, à savoir qu'il soit le terreau de l'islam ou qu'il joue un rôle politique.

Ses craintes ne se sont nullement vérifiées.

Aucune étude n'a jamais été faite au plan sociologique, ethnique du fétiche de San.

ÑÑÑÑÑÑÑÑÑÑ

* Association FRANCE-BURKINA

49

**Prélude à une approche de l'histoire coloniale
de l'émirat du Liptako**

Anne-Marie PILLET-SCHWARTZ*

Résumé

Fondé en 1809-1810 par des Peuls-Feroobe venus du Macina, colonisé par les Français à partir de 1897, l'émirat du Liptako fut officiellement supprimé en 1963 par le premier Président de la Haute-Volta indépendante. Si son histoire précoloniale est bien connue, son histoire coloniale l'est beaucoup moins. C'est une approche de cette dernière qui est ici proposée. L'auteur s'intéresse plus particulièrement à ce que fut la collaboration entre cette théocratie musulmane en perpétuelle ébullition et l'administration coloniale. Il constate combien les protagonistes furent unis au début, notamment pour lutter contre les Touareg, et combien leurs rapports devinrent ambigus par la suite, alors même que la région connaissait une paix qu'elle n'avait pas connue depuis pratiquement un siècle. Cette ambiguïté semble avoir favorisé cependant la résurgence d'un sentiment religieux qui sommeillait depuis l'époque du djihad fondateur. Elle a permis la réconciliation du politique et du religieux, qui représente sans doute l'un des aspects les plus paradoxaux, mais aussi les plus forts de ce que fut la colonisation dans le Liptako. Une colonisation "sans histoires" finalement, mais au terme de laquelle celui-ci a trouvé son identité et n'a pas perdu apparemment la possibilité de renaître de ses cendres.

* Centre d'études africaines.

50

**Hamallisme et administration coloniale dans le cercle
de Ouahigouya (1920 - 1950)**

Hamidou DIALLO*

Résumé

Au début du XXe siècle, Cheikh Hamahoullah crée à partir de Nioro (Mali actuel) une dissidence (le hamallisme) au sein de la confrérie tidjane ; l'attitude de distanciation du Cheikh vis-à-vis du pouvoir colonial, les calomnies dont il a été victime et les conflits entre ses partisans et leurs adversaires ont contribué à faire apparaître le hamallisme comme un courant hostile à la colonisation française en Afrique de l'Ouest.

Cheikh Boubakar Sawadogo, le principal dirigeant hamalliste du cercle de Ouahigouya a fait l'objet d'une surveillance permanente depuis son adhésion au courant hamalliste dans les années 1920. En 1941, le contexte de la seconde guerre mondiale accentue chez les autorités coloniales la hantise d'une déstabilisation des colonies par le hamallisme. En guise de mesure de prévention, Cheikh Boubakar Sawadogo est interné et libéré en 1945 au lendemain du conflit mondial et meurt peu de temps après en 1946.

Si, de 1941 à 1946, le colonisateur est préoccupé par l'émergence d'une relève hamalliste après l'internement du chef religieux, de 1946 à 1950, il redoute surtout l'alliance entre le R.D.A. et le hamallisme. Il faut attendre les années 1950 pour voir le réformisme musulman prendre la place du hamallisme en tant que menace pour le système colonial.

* Université de Ouagadougou

51

L'islam au Burkina pendant la période coloniale

Issa CISSÉ*

Résumé

L'islam introduit en Haute-Volta - Burkina Faso vers les XV^e-XVI^e siècles n'a connu une stabilité qu'au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. A l'échelle du pays, l'ouest et le nord ont plus connu cette influence de l'islam comparativement aux autres régions. Ce progrès de l'islam amorcé durant le siècle dernier, d'ailleurs consécutif à l'effervescence islamique dans la boucle du Niger, s'est accéléré pendant la période coloniale. Une telle accélération s'explique par l'ambiguïté de la politique coloniale française, tantôt favorable, tantôt hostile aux musulmans. C'est ainsi que les Tidjanés douze graines ont bénéficié de la bienveillance de l'administration pendant que la répression est observée à l'endroit des Hamallistes. Les musulmans réformistes, au cours des luttes d'émancipation après 1945, ont aussi eu des rapports difficiles avec l'administration. Compte tenu de la nature des liens ainsi évoqués, le R.D.A., le M.D.V. ont eu de bons rapports avec les Hamallistes et les réformistes lorsque les partis politiques ont fait leur apparition.

Après le départ du colonisateur, les musulmans se sont regroupés au sein d'une association unique en vue de poursuivre l'œuvre d'islamisation.

* E.N.S.K. - Koudougou.

52

La Haute-Volta au Conseil supérieur des colonies 1904-1939

Saliou MBAYE*

Résumé

L'empire colonial français s'est agrandi et le pouvoir central a besoin de s'entourer d'avis pour prendre les décisions les moins hasardeuses dans la gestion de ses colonies.

Les populations des colonies, pour défendre leurs intérêts, envoient des représentants en métropole.

Le Sénégal, comme les Antilles, l'Algérie ou les établissements de l'Inde, élit un député siégeant au parlement de Paris de 1848 à 1851 et régulièrement à partir de 1871.

Les autres colonies de l'A.O.F., à l'exception du Niger et de la Mauritanie où vivent peu de citoyens français, sont représentées au Conseil supérieur des colonies (1883-1939).

La Haute-Volta, associée au collège du Soudan y envoie un délégué de 1904 à 1933.

Le Conseil supérieur des colonies, créé par décret du 19 octobre 1883, examine toutes les questions qui lui sont soumises par le ministre des Colonies et défend les intérêts des populations.

Il se compose de sénateurs, députés et délégués élus par les citoyens français âgés de 21 ans.

Ils sont d'abord élus pour trois ans et ensuite pour quatre ans à partir du décret du 20 mai 1904 ; ils sont rééligibles.

Les délégués reçoivent une indemnité de la colonie qu'ils représentent.

Le conseil n'a pas bien fonctionné de sa création à la réforme introduite par le décret du 28 septembre 1920.

Cette réforme fait du conseil un organe essentiellement tourné vers le développement des richesses coloniales avec la création en son sein de trois organes autonomes pour discuter de toutes les questions : le Haut conseil colonial, le Conseil économique et le Conseil de législation coloniale.

De 1904 à 1933, la Haute-Volta a été représentée par CHICHIGNOUD, commerçant à Bamako, élu en 1905, Pierre MILLE, publiciste, en 1911, Georges BARTHELEMY, ancien député du Pas-de-Calais, élu en 1920 et Louis PROUST, ancien député d'Indre-et-Loire, élu trois fois successivement en 1924, 1928 et 1932.

* Directeur des Archives du Sénégal

53

Citoyenneté française, citoyenneté locale : la municipalité en Haute-Volta (1926-1960)

Ndiouga Adrien BENGA*

Résumé

Dès l'origine la commune en Haute-Volta affronte une perpétuelle contradiction : elle sollicite peu la bienveillance des autorités ; sa gestion apparaît souvent défailante, toujours dépendante. L'histoire des communes traduit les contradictions juridiques et sociologiques de la politique coloniale. La colonisation n'avait jamais souhaité le développement de sa propre création. Le vécu urbain colonial est également le lieu de résistance, d'adaptation et de la réappropriation. Un processus de recomposition par l'individualisation, de prise de distance vis-à-vis des appartenances communautaires est naissant, notamment la remise en cause du principe hiérarchique. Le cas d'Antoine Dim Delobsom est exemplaire. La revendication de la citoyenneté et la mise en place d'institutions communales renforcèrent les aspirations individuelles. L'émergence d'une *société des individus* se heurta à deux obstacles majeurs : le maillage serré du territoire par le commandement indigène (chef de province, chefs de canton) et la faible proportion des citoyens.

* Université Cheikh Anta Diop, Dakar.

54

**Perspective fédérale ou territoriale ? Analyse
du discours des représentants de la Haute-Volta
au Grand Conseil de l'A.O.F. (1948 - 1958)**

Ibrahima THIOUB*

Résumé

Contrairement à une idée reçue, la conférence de Brazzaville de 1944 avait pour objectif de contenir l'indépendance des colonies de l'A.O.F. face aux revendications les plus radicales du mouvement nationaliste. Le colonisateur français avait envisagé l'intégration des élites africaines dans l'appareil de domination politique. C'est dans ce cadre que se situe la création le 29 août 1947 du Grand Conseil de l'A.O.F. Cette institution, de type parlementaire à l'échelle interterritoriale, atténuait ainsi l'omnipotence du gouvernement général.

Au sein du Grand Conseil, semblait émerger une solidarité interterritoriale et dans les débats, la question de l'unité africaine occupait une place centrale. Comment alors expliquer l'échec du maintien de la Fédération au moment des indépendances ?

En réalité au Grand Conseil, s'affirmait de manière vigoureuse l'appartenance territoriale. L'assemblée était plus interterritoriale que fédérale. Les identités territoriales s'y confrontaient lors des débats autour du budget ; les subventions et les ristournes destinées aux territoires cristallisaient une opposition entre « territoires dits riches » et « territoires dits pauvres ». Les élus de Haute-Volta s'érigèrent en chefs de file des « territoires pauvres » réclamant l'application du devoir de solidarité inter-territoriale.

Ces derniers utilisaient comme arguments la pauvreté de leur territoire, sa récente reconstitution (1947) et son enclavement.

Au total l'affirmation d'une solidarité fédérale en A.O.F. n'a jamais pu dépasser le niveau de la simple rhétorique.

* Université Cheikh Anta Diop Dakar.

55

**La Haute Volta,
la Communauté française et l'Afrique occidentale
française du référendum (28 septembre 1958)
à l'indépendance**

Joseph Roger de BENOIST*

Résumé

La crise ministérielle qui, à la fin de 1957, mit en danger l'existence du premier gouvernement voltaïque était révélatrice de l'instabilité politique du pays : les alliances entre factions et le rattachement aux partis fédéraux se faisaient au gré des circonstances. La mort de Ouezzin Coulibaly quelques jours avant le référendum du 28 septembre 1958 permit à Maurice Yaméogo d'asseoir de plus en plus son pouvoir aux dépens de la démocratie.

Dans un premier temps, il fit mine de se rallier au courant fédéraliste, majoritaire en Haute-Volta, participa activement à la réunion de l'Assemblée fédérale constituante du Mali à Dakar le 14 janvier 1959 et fit adopter une Constitution favorable à la fédération primaire. Mais dès qu'il en eut la possibilité, il concrétisa en quelques jours sa volte-face et organisa un référendum pour ratifier la Constitution antifédéraliste, qu'avec habileté, il avait fait adopter par une Assemblée territoriale réduite à ses partisans.

Ensuite, il forgea une législation qui lui permit de démanteler l'opposition, de se débarrasser de tous ses adversaires et de rejoindre le Conseil de l'entente avec lequel la Haute-Volta devint indépendante le 5 août 1960.

* Ancien directeur de recherche à l'Institut fondamental d'Afrique Noire
Cheikh Anta Diop (Dakar)

56**La coopération militaire franco-voltaïque
et la question des accords de défense 1959-1964**

Yacouba ZERBO*

Résumé

C'est une réflexion sur la portée et les limites de la coopération militaire franco-voltaïque de 1959 à 1964. En effet, elle met en relief l'importance de l'Afrique francophone dans la vision stratégique du général De Gaulle à travers un dispositif défensif communautaire. Après les accessions à l'indépendance, il devenait nécessaire pour la France dans la tension du clivage Est-Ouest, de maintenir les Etats d'Afrique francophone (dont la Haute-Volta) en symbiose dans la logique d'un système défensif intégré. A cette fin, la Haute-Volta devenait un partenaire presque incontournable pour des raisons politiques et économiques mais aussi en raison de sa valeur stratégique en Afrique de l'Ouest. Mais, pour des raisons multiples les accords militaires conclus entre les deux pays furent assez limités par rapport à ceux conclus avec les autres Etats voisins. En refusant de signer les accords de défense avec la France et en se limitant à une Assistance militaire technique (A. M.T.) la Haute-Volta témoignait des réserves dans sa coopération militaire avec la France pour des raisons de souveraineté, de stabilité politique et d'autonomie dans la conduite de sa politique étrangère.

* Université de Ouagadougou

57

Biographie de madame KI-ZERBO

Catherine KERE*

Résumé

Le 3 janvier 1966, une ville, un pays bouleverse son histoire.

Mme KI-ZERBO, première directrice du Cours normal de jeunes filles, épouse d'un opposant politique, se bat dans la rue avec nous.

Les leaders du MLN sont recherchés, puis à la nouvelle de l'arrestation de Mme KI-ZERBO, les filles déferlent sur la gendarmerie qui la relâche. Les mouvements de rue reprennent avec plus de vigueur. Ce jour-là des femmes aussi sont montées sur la tribune pour dénoncer les autorités et exiger plus de justice. Des lionnes comme Mme Kolomparé ou Mme Bassolet ont grondé.

* Université de Ouagadougou

58

**Cadres et ethnies après l'indépendance (1958 - 1987) :
continuités et ruptures**

Bernard CHARLES*

Résumé

En s'appuyant sur un recensement de 8 500 nominations à des postes de responsabilité administrative, militaire ou parlementaire, l'auteur s'efforce de saisir l'importance statistique des deux facteurs « appartenance ethnique » et « stabilité » des cadres. Globalement, à une exception près, les nominations reflètent la composition ethnique de la population et un équilibre différencié au Burkina Faso. Mais sous les cinq Chefs d'Etats successifs, des différences significatives s'observent entre les groupes, tant au niveau des missions assumées par l'Etat que des grands secteurs administratifs et des forces armées. Par delà les généralisations simplistes, il apparaît donc nécessaire d'analyser méthodiquement la complexité du phénomène ethnique au sein des structures étatiques.

* Université de Montréal.

59

La représentativité féminine dans les gouvernements du Burkina Faso de 1958 à 1991

Denise BADINI-FOLANE*

Résumé

Partant du constat général de la sous représentativité des femmes dans les équipes gouvernementales à travers le monde, le présent article tente de déterminer et d'analyser la place faite à la femme Burkinabè sur l'échiquier politique de son pays.

Quelques-uns des nombreux obstacles qui entravent sérieusement son engagement politique à un haut niveau y sont recensés; un état de la représentativité féminine au sein de l'exécutif est dressé régime par régime de 1957 à 1991 suivi d'une analyse des différentes données recueillies.

* Université de Ouagadougou

60

Quelques aspects culturels des coups d'État au Burkina Faso

Bakary KONATE*

Résumé

L'histoire du Burkina Faso est indissociable de la série de coups d'Etat que le pays a connus. Du fait de leur répétition, ces coups d'Etat ont fini par créer une «culture du coup d'Etat». Notre intérêt ici porte sur la réaction des populations civiles citadines à cette culture.

La culture du coup d'Etat qui se compose d'un rituel (proclamation, communiqués, mesures, décisions...) et d'un régime d'exception, tente de se greffer sur la culture initiale des citoyens. Deux types majeurs de réactions ont été constatés :

- *Le respect et l'adhésion.*

Ici, compte tenu de l'enthousiasme et de l'espoir suscités par le coup d'Etat, et du rapport de force, les Burkinabè intègrent cette culture, quitte à modifier leurs habitudes, leurs modes de vie, leurs comportements, bref, leur culture.

- *L'opportunisme.*

Là, bien que certains aspects de la culture du coup d'Etat contredisent de façon flagrante leurs «intérêts» culturels, les Burkinabè ne les rejettent pas au profit des nouvelles autorités. En sourdine, ils développent des astuces pour contourner les aspects incriminés et préserver leurs habitudes culturelles.

Cette communication tentera d'expliquer et d'analyser cette rencontre entre la culture du coup d'Etat et la culture initiale des populations civiles urbaines.

* Université de Ouagadougou

61

Analyse sociolinguistique du discours des tribunaux populaires de la révolution (T.P.R.) au Burkina Faso

Abou NAPON*

Résumé

Les Tribunaux populaires de la révolution ont été mis en place en 1984 pour sanctionner les abus financiers des gestionnaires de la république avant l'avènement de la révolution d'août 1983. Les prévenus devaient justifier les détournements des biens qui leur étaient reprochés devant un tribunal constitué de juges et d'autres personnes n'appartenant pas au corps de la magistrature.

Dans cet échange entre accusés et accusateurs, l'objet de notre étude a été de montrer comment les échanges se sont déroulés lors des jugements. Ainsi, l'analyse des dialogues a révélé que le discours des Tribunaux populaires révolutionnaires de par son caractère polémique ne respectait aucune règle d'une interaction ordinaire.

* Université de Ouagadougou

62

Cent ans de la justice burkinabè

Myemba Benoît LOMPO *

Résumé

Cent ans de la justice burkinabè : 1895-1995 avec une rupture : 1932-1947.

L'histoire de la justice burkinabè est inséparable de l'histoire de la colonisation.

1°) La justice sous la colonisation : 1895-1960

Avant la pénétration française en Afrique occidentale et plus particulièrement dans les royaumes qui devaient devenir la Haute-Volta, les deux sources du droit étaient le Coran d'une part et l'ensemble des coutumes d'autre part. En Haute-Volta, le droit trouvait surtout sa source dans les coutumes "animistes". Elles constituaient la source fondamentale du droit coutumier.

Les juristes ont l'habitude de définir la coutume comme un usage prolongé et tenu pour obligatoire. Et deux catégories de juridictions ont appliqué la coutume sous la colonisation. Ce sont les juridictions des chefs et les juridictions de droit local.

Dans l'Afrique précoloniale, les chefs, que ceux-ci fussent à la tête d'un royaume ou tout simplement d'un village, administraient la justice. La justice coutumière était une justice de conciliation au civil et de restauration de l'équilibre de la société au pénal.

L'introduction de l'instance devant la chef suivait des règles strictes qu'imposait l'ordre des préséances dans l'organisation judiciaire de l'empire : le demandeur, les audiences, les cadeaux au chef, le procès.

Les juridictions de droit local étaient présidées par les commandants de cercle ou les chefs de subdivision. Dans les colonies, un décret du 22 septembre 1887 donna aux administrateurs des colonies des attributions judiciaires à l'égard des indigènes. L'administrateur colonial était en même temps juge. Il était le mieux à même de connaître la coutume et de l'appliquer devant les juridictions de droit local qui étaient : les tribunaux de conciliation, les tribunaux du premier degré, les tribunaux du deuxième degré.

En ce qui concerne les juridictions de droit français sous la colonisation, elles étaient organisées sensiblement sur le même modèle que les juridictions de la France continentale. Ces juridictions de droit français qui avaient pour mission de juger les citoyens français ou non indigènes étaient les juridictions de droit commun et le législateur avait essayé d'adapter le système reconnu valable pour la métropole aux conditions particulières des colonies en posant quelques principes généraux tels que le système du juge unique, les audiences foraines, le recours à du personnel non judiciaire, le principe de la non séparation des pouvoirs. Après avoir posé ces principes, il a organisé les juridictions suivantes : les justices de la paix à compétence restreinte ou ordinaire, les justices de paix à compétence étendue, les tribunaux de première instance et leurs sections, les tribunaux du Travail, les cours d'appel de Dakar et d'Abidjan, la Chambre d'annulation de Dakar.

2°) La justice de 1960 à 1995

La fin théorique de l'organisation judiciaire coloniale est intervenue avec la loi-cadre du 23 juin 1956 qui vint octroyer l'autonomie interne aux territoires français d'outre-mer dont la Haute-Volta. La justice de droit local fut réservée à la compétence des autorités locales voltaïques.

* Magistrat.

La Haute-Volta indépendante en 1960 était certainement une des anciennes colonies françaises qui devaient affronter l'épineux problème du vide laissé par la colonisation en matière de justice. La colonie a été obligée de maintenir le dualisme judiciaire tout en recherchant le personnel pour gérer ce dualisme en prenant de nouveaux textes pour organiser la justice.

Le premier texte fut la Loi n° 9-63/AN du 10 mai 1963 portant organisation judiciaire en Haute-Volta dont l'article premier dispose que les juridictions de l'ordre judiciaire sont : la Cour suprême, la Cour d'appel, la Cour d'assises, les tribunaux de Première Instance et les sections des tribunaux qui leur sont rattachées, les tribunaux du Travail et les juridictions d'exception institués par des lois spéciales ; à titre transitoire les juridictions de droit coutumier.

Les juridictions créées pendant la période coloniale sont demeurées. Il en fut ainsi des juridictions de droit coutumier : tribunal du Premier degré, Tribunal du 2e degré, la cour d'appel comme juridiction de droit coutumier, la Cour suprême comme juridiction de droit coutumier.

Les innovations n'ont pas été très nombreuses jusqu'en 1984. Elles ont consisté, par rapport à la période coloniale en la création des sections de tribunal, en l'augmentation du nombre des tribunaux de Première Instance, en la multiplication des audiences foraines, des tribunaux de Travail, des Cours d'appel, création d'une Cour d'assises et la mise en place d'une Cour suprême qui devait incarner le pouvoir judiciaire.

Pour gérer cette organisation judiciaire, la période 1960-1995 peut être analysée sous l'angle du recrutement et de la nomination des magistrats et des auxiliaires de la justice.

Ce personnel devait gérer non seulement les juridictions de droit commun que nous venons d'énumérer, mais aussi les juridictions d'exception à savoir la Cour de sûreté de l'Etat instituée par la loi du 29 janvier 1963, le Tribunal spécial créé par l'Ordonnance du 6 mai 1967, la Cour spéciale créée par l'ordonnance du 27 Avril 1982, le Tribunal populaire de la révolution créé par l'ordonnance du 19 octobre 1983. Cette date du 19 octobre 1983 fut le point de départ des mutations, des transformations au niveau des institutions judiciaires sous le Burkina Faso.

Ainsi furent créées en 1985 des Tribunaux populaires de conciliation (TPC), des Tribunaux populaires des départements (TPD), des Tribunaux populaires d'appel (TPA). Cette organisation judiciaire avait son personnel : les juges populaires non professionnels, les auxiliaires de la justice populaire qui étaient les songda, les mandataires de justice, les équipes mobiles d'investigation.

Après l'adoption de la constitution du 2 juin 1991, les cours et tribunaux ont tiré leur existence de la loi du 17 mai 1993 dont l'article 2 dispose :

Les juridictions au Burkina Faso sont :

La Cour suprême

Les Cours d'appel

Les tribunaux de Grande Instance

Les tribunaux du Travail

Les tribunaux départementaux

Les tribunaux d'arrondissements

A ces juridictions de l'ordre judiciaire viennent s'ajouter les juridictions de l'ordre administratif à savoir la Chambre administrative de la Cour suprême, et les tribunaux administratifs qui ont été créés par la loi du 16 mai 1995.

Depuis l'ordonnance du 26 août 1991 portant création de la Cour suprême, la Constitution du 2 juin 1991 et les textes organiques, le personnel de l'organisation judiciaire a vu sa stabilité juridique se renforcer.

Le problème essentiel sinon l'unique problème réside dans le recrutement des magistrats pour couvrir l'ensemble du territoire national.

63

Histoire de la connaissance de la flore et de la végétation du Burkina Faso : de l'époque des explorateurs à nos jours

Jeanne MILLOGO-RASOLODIMBY, Ouetian BOGNOUNOU
et Sita GUINKO*

Résumé

La végétation d'il y a un siècle était dominé par une formation forestière. Conscient de la dégradation du climat et du sol, le gouvernement colonial a classé certaines zones en forêts. Le classement date pour les plus anciennes de 1934 et les plus récentes de 1976. Les différents types de mise en défens ont permis une série de successions écologiques progressives. On note toutefois que 50 % de ces mises en défens sont en évolution régressive. Cette régression est due à l'effet conjoint du climat et de l'action de l'homme. A l'indépendance, les nationaux ont fourni des efforts pour une meilleure connaissance de la flore et de la végétation. Ces efforts ont abouti à des résultats appréciables mais beaucoup reste à faire. Différents organismes s'intéressent à cette connaissance et à cette gestion durable de la flore et de la végétation.

Mots clés : flore- végétation - histoire- explorateurs- époque coloniale - actuel

* Université de Ouagadougou

64

**L'économie burkinabè depuis 1960 :
du sous-développement à la pauvreté**

K. S. OUALI*

Résumé

L'exigence de la modernisation a rendu nécessaire de profondes mutations de l'économie burkinabè depuis 1960 : la monétarisation de l'économie et la pénétration des produits industriels en milieu rural sont bien révélatrices d'une modification des structures et des comportements favorables à la croissance, le pays reste tributaire des produits primaires pour ses exportations et l'aide internationale devient incontournable. Le rythme de la croissance de 1960 à 1973 bien que non négligeable est influencé par les facteurs structurels (forte croissance démographique, crise) et les facteurs conjoncturels (sécheresse). La période de 1973 à 1987 correspond à celle de la stagnation économique due à des facteurs aussi bien internes qu'externes. Pourtant, diverses politiques économiques ont été appliquées : des politiques néo-libérales de 1960 à 1983 aux politiques de développement auto-centré de 1983 à 1987. Face aux résultats mitigés des tentatives de développement, s'est opérée une réadaptation de l'économie en 1987, dans une perspective du long terme caractérisée par une politique ardue fondée sur le capitalisme d'Etat et l'intégration économique ouest-africaine à travers l'UEMOA.

* Université de Ouagadougou

65

**La politique cotonnière du gouverneur Hesling
et la dislocation de la colonie de Haute-Volta en 1932.**

Et si l'inspecteur Sol s'était trompé ?

Alfred SCHWARTZ*

Résumé

C'est en 1924 que la culture du coton devient obligatoire dans la jeune colonie de Haute-Volta, sous la forme en particulier de champs collectifs villageois. Elle le restera jusqu'en 1929, soit pendant six années très exactement. L'économie agricole du territoire connut progressivement au cours de cette période une telle dégradation que la colonie fut considérée en 1931, par une mission de l'Inspection des colonies dirigée par l'administrateur B. Sol, comme une entité non viable, avant d'être démembrée en 1932.

La culture obligatoire du coton fut-elle réellement à l'origine des difficultés économiques qui frappèrent le territoire à partir de 1927 ? C'est à travers un examen des conditions objectives de production qui furent en Haute-Volta celles de la période de référence que nous souhaitons apporter des éléments de réponse à la question posée, sur la base en particulier des données fournies par les rapports annuels du service de l'Agriculture de la colonie.

Mots clés : Haute-Volta (Burkina Faso), culture du coton, histoire agricole, dislocation de la colonie.

* Centre ORSTOM d'Ile-de-France.

66

**La ferme agricole de Saria :
innovations et impacts dans le cercle de Koudougou
(1923-1948)**

Moussa Willy BANTENGA*

Résumé

Créée en 1923, la ferme agricole de Saria devait expérimenter les cultures adaptées aux conditions climatique et pédologique de la région. La ferme avait pour objectifs de former les élèves cultivateurs et les élèves moniteurs aux nouvelles méthodes culturales et de vulgariser les variétés mises au point par les agronomes.

En prenant en compte le contexte colonial, on peut avancer que "cette modernisation" agricole visait surtout à promouvoir les cultures de rapport, particulièrement le coton et dans une certaine mesure l'arachide. Les réalisations de la ferme et les actions de l'administration coloniale ont-elles eu un impact sur les populations du cercle de Koudougou ?

Quelques paysans "aisés" furent choisis pour créer des fermes familiales conformes à la vision coloniale. La contrainte permit d'accroître la production des cultures de rapport même si les résistances des populations et la crise de 1929 avaient réduit leur portée. La ferme mit à la disposition de l'ensemble des paysans de nouvelles cultures permettant de varier ou d'améliorer, somme toute, leur bol alimentaire.

* Université de Ouagadougou

67

**La situation alimentaire en Haute-Volta
dans la première moitié du XX^e siècle :
le cas des cercles de Dori et Ouahigouya**

Boureima GADO*

Résumé

Au cours de la première moitié du 20^e siècle, les régions septentrionales de la Haute-Volta ont connu une situation alimentaire très critique. Elle était liée à la conjonction de plusieurs facteurs dont les plus déterminants furent :

- La succession d'une série de calamités naturelles (sécheresses, famines, épidémies, épizooties, invasions acridiennes, etc.).

- Le caractère coercitif du système d'exploitation de la colonie.

La situation alimentaire au nord de la Haute-Volta est examinée ici à partir des cas des cercles de Ouahigouya et Dori. Pour l'essentiel il s'agit d'une confrontation des données recueillies à partir des relevés pluviométriques, des sources orales et des rapports administratifs contenus dans les archives coloniales. Le texte vise deux objectifs :

- Procéder à une analyse de l'évolution de la situation alimentaire en mettant un accent particulier sur les causes naturelles et humaines qui ont joué un rôle décisif dans la dégradation des conditions de vie des masses paysannes :

- Apporter une contribution au débat controversé à propos des rôles respectifs de la nature et de l'homme dans les mécanismes et les conséquences des crises alimentaires (les famines coloniales en l'occurrence) ;

- Mettre en parallèle l'évolution de la situation alimentaire dans le nord de la Haute-Volta avec celle déjà étudiée dans d'autres régions sahéliennes.

* Université de Niamey

68

L'action de l'Office du Niger en faveur du démembrement de la Haute-Volta et du déplacement de Voltaïques

Vittorio MORABITO *

Résumé

Destiné à la production de riz et de coton à grande échelle, l'Office du Niger avait besoin davantage d'une abondante main-d'oeuvre plus que d'eau d'irrigation. Pour ce qui concerne le territoire de son expansion, son fondateur et «patron», l'ingénieur Emile Bélime, fait toujours référence à la très vaste colonie du Haut-Sénégal-Niger existante pendant l'élaboration de son projet de 1919. Bélime et ses amis du «parti colonial» ne peuvent pas accepter la division imminente de cette grande colonie. Une fois la division réalisée, ils font pression sur l'administration et sur les membres du gouvernement.

Déjà en 1921, la Haute-Volta, selon le programme colonial, est consacrée à offrir «un réservoir abondant de main-d'oeuvre où l'on pourra puiser». Le projet d'aménagement hydraulique de 1929, proposé par Bélime, comporte l'institution dans la colonie de la Haute-Volta d'une «zone neutre» liée à la colonie du Soudan plus facilement influençable.

Ainsi, la création de l'Office du Niger en 1932 est suivie aussitôt par la suppression de la Haute-Volta dont une partie est intégrée au Soudan selon les nécessités affichées par l'Office. Au total, plus de 7000 travailleurs voltaïques, en majorité mossi, sont envoyés vivre sur des terres sommairement aménagées.

Les interventions de l'Office dans le démembrement de la Haute-Volta sont constamment sous-estimées par les historiens.

Des témoignages de Burkinabè illustrent parfaitement leurs départs du pays et les conditions précaires de vie à l'Office. Ils subissent la violence et la contrainte, surtout au début de son existence.

D'un côté plus positif, le retour de quelques Burkinabè de l'Office a apporté d'importantes innovations dans la gestion et la culture de surfaces irriguées au Burkina Faso.

* Università di Catania (Italie).

69**La contribution de la Haute-Volta à la mise en valeur
de la Côte d'Ivoire :
la question de la main-d'œuvre mossi 1919 - 1947**

Jacques Lepe TOKPA *

Résumé

De 1919 à 1947, des milliers de travailleurs mossi furent utilisés sur plusieurs chantiers publics et privés de la Côte d'Ivoire. Cette main-d'œuvre essentiellement recrutée en Haute-Volta ne fut pas toujours volontaire.

L'insuffisance des conditions matérielles de travail et les mauvaises conditions de vie sur les chantiers eurent pour conséquence la surexploitation de cette force de travail. La contribution significative de cette main-d'œuvre au développement économique et social de la colonie, loin de faire du Mossi un homme aisé, riche et heureux, ne profita qu'aux entreprises capitalistes, même si le brassage des peuples sur les chantiers s'avéra comme un facteur de solidarité et de tolérance.

* Université d'Abidjan.

70

Villes et travail forcé en Haute-Volta 1919-1932

Laurent FOURCHARD*

Résumé

Cette communication propose d'analyser les corrélations entre la production de la ville coloniale et l'utilisation du travail forcé pendant la période de courte existence d'autonomie administrative de la Haute-Volta (1919-1932). Avec l'installation d'un chef-lieu à Ouagadougou, et d'un centre commercial important à Bobo-Dioulasso dans les années 1920, un marché organisé du travail forcé apparut, caractérisé par une nouvelle distribution des travailleurs dans l'espace urbain et par une spécialisation des tâches en fonction de leur statut (condamné, détenu administratif, prestataire ou travailleur temporaire). Les fortes variations conjoncturelles du recrutement étaient étroitement liées au rythme de croissance de la ville. Cette dernière fut dans les années 1920 un espace de concentration du travail forcé ce qui la différenciait particulièrement des villes côtières comme Lagos ou Dakar marquées par la mise en place précoce d'une économie salariale libre. En mobilisant jusqu'à 50 000 travailleurs saisonniers par an, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso comptèrent parmi les grands chantiers du travail forcé de l'A.O.F.

* Université de Paris VII.

71

**A propos d'une histoire régionale des Kassena
au Burkina Faso**

Hans Peter HAHN*

Résumé

La présente contribution relève quelques données sur l'histoire des Kassena, un peuple d'environ 150 000 personnes, vivant dans le sud du Burkina Faso et partiellement dans le nord du Ghana. Une première analyse mène à rejeter le terme "gourounsi", qui est d'un usage fréquent mais qui regroupe plusieurs peuples de cultures bien distinctes. Loin d'être disposé à présenter une histoire, je suis quand même capable de montrer quelques facteurs généraux pour ce peuple qui se réclame être un peuple autochtone de la région.

La fragilité de la chefferie locale et l'absence d'une puissance centrale couvrant tout le pays kassena sont à la base d'un regard difficile de la capacité d'organisation de ce peuple. Parmi d'autres aspects, la position importante des chefs de concession est exprimée par un système agricole modèle. Malgré une densité de population très élevée, les Kassena arrivent ainsi à se nourrir eux-mêmes sur une terre rocheuse, parfois escarpée. Un peu partout on peut observer des techniques de conservation de sol comme les cordons pierreux et les diguettes, ainsi que la pratique de la fumure. Chaque maison est munie d'une fosse fumièrè dont le produit permet l'exploitation permanente des champs autour des concessions.

Deux aspects essentiels sont à retenir de ce regard sur l'histoire kassena. Tout d'abord le défaut d'une force politique n'a pas empêché les cultivateurs de développer eux-mêmes un système d'agriculture perfectionné. Ensuite, le discours contemporain du développement rural ignore souvent le fait qu'il y a des sources africaines du savoir et de la maîtrise de plusieurs techniques agricoles de protection de sol depuis le temps précolonial.

* Université de Bayreuth.

72

La politique agricole de la Haute-Volta coloniale et post-coloniale : appréciations contrastées et interrogations

Ram Christophe SAWADOGO*

Résumé

La réflexion présentée est un exercice d'évaluation critique des analyses et conclusions d'un certain nombre de travaux réalisés sur la politique agricole de la Haute-Volta coloniale et postcoloniale, dans les orientations et les stratégies de mise en œuvre de celle-ci : est plus particulièrement considérée la culture cotonnière, clé de voûte de l'exploitation coloniale du pays, à travers les deux richesses principales de celui-ci à l'époque, à savoir la terre et les hommes.

Par delà les données spécifiques du cas de la culture cotonnière en Haute-Volta et qui sont fort illustratives du problème posé, la question de fond est d'une part de savoir si les actions de développement engagées allaient objectivement dans le sens de l'intérêt des populations ou dans celui des métropoles coloniales et néocoloniales et d'autre part, d'interroger les mobiles de l'approche méthodologique du chercheur qui, finalement, le rendent critique ou thuriféraire d'un modèle participatif artificiel.

Enfin, dans le contexte actuel de la mondialisation de l'économie, l'exercice proposé évoque aussi celle des idéologies au sens d'une hégémonie de « pensée unique », qui ne signifie nullement inexistence d'intérêts antagonistes, mais unicité du pôle de contrôle et de confiscation de tous les processus de créativité et leurs produits.

* Université de Ouagadougou

73

Histoire coloniale : l'économie de la Haute-Volta à la veille de l'indépendance (1947-1960)

Claude SISSAO*

Résumé

L'article pose le problème de l'action économique du pouvoir colonial après la seconde guerre mondiale jusqu'en 1960 et ses implications sociales. Il présente les sources utilisées et tâche, en guise de "périodisation", d'identifier les faits significatifs qui ont marqué les années précédant l'indépendance. La politique économique a été caractérisée par la planification indicative. Un flux important d'investissements l'accompagna jusqu'en 1957.

Les investissements furent consacrés essentiellement aux voies de communications afin de promouvoir l'évacuation de la production.

Des efforts de modernisation touchèrent les secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé ; mais l'industrialisation n'entra pas dans la logique coloniale. Le rôle des acteurs politiques locaux dans le cadre du parlementarisme est évoqué : ceux-ci avaient un choix réel très limité, dans la conduite de la politique économique.

Le bilan des secteurs, tels que l'agriculture, l'élevage et le commerce, est esquissé.

L'économie reposait sur des méthodes de production qui sont restées proches du système "traditionnel", notamment au niveau de l'agriculture et de l'élevage ; malgré cette situation l'article conclut que la Haute-Volta était intégrée au système économique mondial. Dans ce système elle était devenue une zone pourvoyeuse de main-d'œuvre.

L'approche du travail tient compte de trois dimensions : les liens de la Haute-Volta avec le système économique mondial, l'analyse de ces rapports dans le contexte d'un territoire sous domination coloniale et enfin la dynamique interne suscitée par les acteurs locaux.

Mots-clés : *systèmes sociaux, système économique, colonisation.*

* Université de Ouagadougou

74

**Portée économique des investissements du FIDES
en A.O.F. : aspect général, aspect particulier
dans la ville de Cotonou (1946 - 1960)**

Dossa Sébastien SOTINDJO*

Résumé

L'économie de l'A.O.F. et du Togo connut de 1946 à 1960 une croissance dont le rythme avait progressivement décliné jusqu'à la veille des indépendances de 1960. Curieux de connaître l'impact et la portée des investissements du FIDES, responsables de cette prospérité sur les territoires du groupe, le présent article analyse la ventilation des crédits du plan décennal 1947-1957 et ses effets sur certains secteurs d'activités. La polarisation des capitaux sur les infrastructures de transport (60 %) et équipements sociaux (20 %), abrités en grande partie par la capitale politique et/ou économique des pays bénéficiaires, provoqua un essor sensible mais fragile du secteur de la construction et du commerce extérieur. La disparition de la Fédération en 1957 et le déséquilibre du flux financier entre la ville privilégiée et la campagne moins pourvue (en crédits) installent dans chaque territoire puis nation indépendante une administration publique et une urbanisation disproportionnées par rapport à l'économie des pays concernés. Le modèle de développement agro-exportateur mis en place et maintenu se révèle incapable à redresser ce dysfonctionnement. L'étude de cas confirme à l'échelle territoriale la régression économique du Dahomey malgré les apports de fonds publics et une charge fiscale plus alourdie sur les populations concernées.

* Université nationale du Bénin - Cotonou.

75

Travailleurs de Haute-Volta et code du travail outre-mer

Anne-Marie DUPERRAY*

Résumé

On se propose d'éclairer les modifications intervenues dans le monde du travail salarié (hormis les fonctionnaires) en Haute-Volta à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale. Après avoir campé le contexte de l'abandon du travail forcé en 1946 pour les travailleurs de la région, on a dégagé les interactions entre la nouvelle législation élaborée par le code du travail outre-mer publié en 1952 et les pratiques initiées dans l'intervalle sur le terrain par l'inspection du travail. On s'efforce de mettre en évidence à la fois les avancées sur les plans économique et social et la participation plus directe des travailleurs à leur devenir par le développement d'un syndicalisme actif. On s'interroge enfin sur le bilan de cette période. Pouvait-elle porter en germe l'espoir d'un développement plus général en l'absence d'autres stimulants en particulier économique ?

* IUFM - Université de Grenoble

76

**L'État de Kougny en pays *san* méridional :
d'une entité politique à une méso-région économique
(1897-1980)**

Patrice TOÉ*

Résumé

Au lendemain de la conquête coloniale, il fut créé, au coeur de ce qui sera plus tard le cercle de Dédougou, l'Etat de Kougny. De 1896 à la révolte de 1915, Kougny sera la «capitale» du pays *san* méridional. A partir de cette date, la région connaîtra des bouleversements politiques, administratifs et économiques.

La Compagnie française de développement des fibres textiles (CFDT) héritera en 1957 donc d'un ensemble «géo-administratif» pour asseoir dans la zone les bases d'une économie d'exploitation. Du maillage et du zonage d'un espace de gestion et de service naîtra ce qu'on a appelé le secteur agricole de Kougny. Il s'agira ici de faire le bilan économique de l'ancien Etat de Kougny et ses implications sur l'administration du pouvoir colonial en pays *san*.

* Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso.

77

**La politique de développement agricole au Burkina
Faso : orientations et manifestations
de 1954 à nos jours**

Guy Evariste André ZOUNGRANA*

Résumé

Cette étude historique concerne les politiques de développement agricole conduites de 1954 à nos jours au Burkina Faso. L'objectif principal est de montrer pourquoi et comment les actions ont été menées et quelles furent leur impact durant les plus de 40 ans d'intervention de développement agricole au Burkina Faso.

* Historien.

78

Contribution sur l'évolution de l'élevage en Haute-Volta de 1895 à 1985

Roger Moussa TALL *

Résumé

L'homme, l'animal et l'environnement déterminent l'élevage. Dans la présente étude, il s'agit essentiellement de l'élevage transhumant de la zone semi-aride.

. Avant la colonisation, les pasteurs peuls et touareg étaient les éleveurs, leurs esclaves assuraient l'agriculture, l'artisanat, les travaux domestiques. Les bovins dominaient. L'environnement physique offrait d'abondantes ressources pastorales dont la gestion était réglée par les us et coutumes. Les vétérinaires peuls et touaregs étaient impuissants face aux épizooties.

. La colonisation bouleversa l'environnement politique, voire socio-économique, et partant transforma l'élevage. Les Peuls et Touaregs devinrent agropasteurs, les épizooties furent maîtrisées et la voie fut ouverte pour le développement de la production et des industries animales.

. Après l'indépendance le développement de l'élevage était poursuivi, mais il y avait moins de ressources financières et la transformation des structures les rendaient moins efficaces. Le pays s'ouvrit à la coopération internationale. L'élevage devint un domaine de coopération interafricaine : création de la CEBV puis du CILSS. La Révolution, avec ses trois luttes, accentua les migrations de pasteurs vers les Etats côtiers du Sud.

Il est recommandé que les papiers constituant les archives soient bien repertoriés et bien rangés, qu'une table ronde sur l'histoire de l'élevage soit organisée avec la participation de vétérinaires français et burkinabè.

* Docteur vétérinaire.

79**Petite entreprise et dévaluation au Burkina Faso**

Jean-Luc CAMILLERI*

Résumé

La dévaluation du franc CFA en janvier 1994 a correspondu à une véritable révolution économique pour les pays d'Afrique francophone. Aussi, l'impact de la dévaluation a-t-il été analysé au Burkina dans un secteur dynamique, celui de la petite entreprise qui était censée en être la grande bénéficiaire. Les conclusions de cette recherche montrent au contraire que la plupart des petites entreprises souffrent depuis 1994 : leurs chiffres d'affaires réels ont baissé de 22% et leurs marges brutes de 24%. La fabrication de produits de substitution reste encore un objectif lointain...

* Université de Ouagadougou

80

Chronique de l'école au Burkina Faso

Maxime R. A. COMPAORE*

Résumé

L'influence de l'école dans la vie politique, économique et social des peuples a fait de cette structure un moyen d'éducation privilégié. Pendant toute la période coloniale l'école, conçue sur le modèle français, a bénéficié d'une attention particulière de la part des agents coloniaux investis de la mission de diffusion de la culture et de l'influence de la France dans les territoires sous domination.

L'organisation scolaire dans la Haute-Volta coloniale (actuel Burkina), était marquée par les difficultés liées au statut du territoire. D'abord conçue dans le cadre de l'Afrique occidentale française, l'organisation scolaire gagnera en efficacité avec la décentralisation des services de l'éducation dans les différents territoires dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. La reconstitution du territoire burkinabé (1947) intervient dans ce contexte favorable à l'extension de l'activité scolaire.

Le présent article a pour objet de fixer les grands repères de l'organisation scolaire au Burkina et de jeter un regard critique sur son fonctionnement. La première partie présente l'organisation scolaire de la Haute-Volta colonial, tandis que la seconde s'intéresse à l'héritage scolaire de la période coloniale et à l'évolution actuelle du système scolaire.

* INSS/CNRST - Ouagadougou.

81

**Politiques éducatives du primaire du Burkina Faso
de 1900 à 1990**

Fernand SANOU*

Résumé

Le présent article passe en revue les différentes politiques menées au Burkina Faso dans le domaine éducatif depuis la période coloniale, en mettant en exergue les principales contraintes et préoccupations d'ordre social, culturel, politique et économique qui ont motivé les principales réformes envisagées et/ou expérimentées et les résultats obtenus.

Il soutient que la clé de lecture de ces politiques et de ces réformes éducatives réside dans la difficile recherche d'un équilibre entre le souhaitable et le possible et aussi dans le subtil jeu d'intérêts entre ceux qui dominent et ceux qui voudraient ne plus être dominés.

Mots-clés : éducation, politique, réforme.

* Université de Ouagadougou

82

L'éducation des filles et des femmes au Burkina Faso (1960 à nos jours)

Isabelle LAGUN*

Résumé

Le thème de l'éducation des filles et des femmes s'inscrit dans l'analyse des changements sociaux et culturels au Burkina Faso. Par conséquent, une rétrospective des politiques formelles et fonctionnelles en matière d'éducation est autant un travail de sociologue que d'historien. Le Burkina est marqué par un taux de scolarisation très faible ; un analphabétisme particulièrement important qui freine le développement du pays ; une école éloignée de la réalité des enfants qui la côtoient. A l'intérieur de ce cadre général, les filles et les femmes souffrent d'une discrimination quasi-systématique qui les empêche d'accéder à l'instruction et à l'apprentissage. Les gouvernements successifs, conscients de l'importance d'instruire l'"autre moitié du ciel", ont choisi de mettre l'accent, d'une part sur l'éducation de base, d'autre part sur l'éducation fonctionnelle. C'est surtout à l'intérieur du second volet que les efforts les plus notables ont été consentis. La tâche n'est pas simple pourtant, sachant les obstacles matériels et sociaux, difficiles à contourner ou à éliminer, qui entravent l'accès de la population féminine à l'éducation. Cependant, la nécessité de poursuivre l'objectif est évidente tout comme le fait que les progrès en ce domaine sont porteurs de changement.

* Université de PARIS VII

83

Evolution de la question de l'utilisation des langues nationales dans les systèmes d'éducation du Burkina Faso de l'indépendance à nos jours

Norbert NIKIEMA*

Résumé

Le présent article tente de retracer les faits saillants qui ont marqué l'évolution de la question de l'utilisation des langues nationales au Burkina en examinant deux grands axes :

- Sur l'axe politico-administratif, l'article recense les actes administratifs, les instructions et les prises de position officielles qui, d'un régime politique à l'autre, ont concouru à la définition d'une politique linguistique favorable à l'utilisation des langues nationales dans les systèmes d'éducation formelle et non formelle ;

- Sur l'axe de la recherche, l'article examine l'évolution quantitative et qualitative des études linguistiques ainsi que des ressources en personnel technique (linguistes) qui ont permis de réunir une somme de connaissances objectives sur les langues du Burkina, et contribué à l'émergence d'une certaine littérature dans les langues nationales, toutes choses qui ont été déterminantes pour l'entrée des langues nationales dans le système éducatif.

* Université de Ouagadougou

84

Colonialisme, éducation et langues : hier et aujourd'hui

Fernand SANOU*

Résumé

Le présent article invite à relire l'histoire éducative africaine en général et celle relative à la politique de l'utilisation des langues (nationales ou étrangères européennes) en particulier. Il soutient que, contrairement aux apparences, le plaidoyer pour l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif, pendant la colonisation comme après, repose sur des motivations coloniales de maintien des Africains dominés dans un ghetto culturel et qu'au contraire, la volonté de ces dominés d'être instruits en langues européennes participe de leur lutte pour l'émancipation, contre le colonialisme quel qu'en soit le déguisement.

Mots clés : langue, éducation, colonialisme, culture, lutte, nationalisme, émancipation.

* Université de Ouagadougou

85

**De l'éducation traditionnelle à la scolarisation :
changements de perspectives pédagogiques
et problèmes d'adaptation de l'école au Burkina Faso**

Afsata PARÉ-KABORÉ*

Résumé

L'éducation traditionnelle de notre société disposait de ses moyens, de ses procédures, de ses techniques. Même si elle se distingue de la pédagogie traditionnelle au sens où on l'entend dans l'étude historique des grands courants pédagogiques mondiaux, elle a avec elle des points communs qui justifient l'expression de traditionnel.

D'autre part, l'éducation traditionnelle de chez nous avait, du point de vue de ses méthodes et techniques, des éléments de convergence avec les nouveaux courants pédagogiques. Si les méthodes inhérentes à ces nouveaux courants ont cours ailleurs, chez nous, l'école a du mal à intégrer dans sa pratique courante ces méthodes qui ne sont pas toujours étrangères aux traditions de notre société.

L'objet de l'exposé est donc de faire le lien entre les principes de l'éducation traditionnelle burkinabè et certains courants de l'histoire mondiale de la pédagogie afin de faire ressortir les problèmes d'adaptation de notre institution scolaire dans une société qui se situe dans la mouvance mondiale tout en restant conservatrice à bien des égards.

* ENSK

86

Les préoccupations sanitaires dans la ville de Ouagadougou de 1919-1947

Jean Paul BADO*

Résumé

S'intéresser aux préoccupations sanitaires dans la ville de Ouagadougou à l'époque coloniale (1919-1947) se résume à chercher à comprendre la gestion de son espace urbain. cet espace peut être défini à travers le plan d'urbanisation (lotissement de la localité) et le nouveau rôle assigné à la ville : être la capitale de la colonie de Haute-Volta, à l'égal de Bamako pour le Soudan français, de Saint-Louis pour le Sénégal.

* Institut d'Histoire et des Civilisations, Aix en Provence.

87**On les appelait recrutés et fugitifs (1900-1950)**

Jean-Yves MARCHAL *

Résumé

Le sujet proposé est toujours d'actualité, puisqu'il ne se passe pas un jour sans qu'il ne soit question, dans les informations internationales, de personnes déplacées ou de réfugiés, quel que soit le continent.

Entre 1900 et 1950, des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées de la Haute-Volta vers les colonies voisines, tandis que d'autres milliers, pour échapper aux réquisitions, partaient se réfugier hors de portée de l'administration locale. Les limites de cercles et les frontières internationales entre colonies aidaient à la création d'aires de refuges.

Mots-clés : Haute-Volta, Soudan, Office du Niger, Mosse (ou Mossi), recrutement, désertion, refuge.

* Orstom, Paris.

88

Colonisation et évolution de la famille : exemple du cercle de Bobo-Dioulasso (1897-1960)

Doti Bruno SANOU *

Résumé

La famille, cellule de base de toute société, est, par excellence, le poumon de toute promotion humaine. Pourtant les historiens semblent avoir négligé au cours de leurs recherches la famille, alors que ce ne sont pas les éléments qui manquent à ce type d'investigation. Si jusqu'à présent les sociologues et anthropologues ont publié des résultats forts intéressants sur la famille traditionnelle, les historiens, quant à eux, ont peu proposé sur l'impact de la législation coloniale sur l'évolution de cette famille traditionnelle et ses répercussions sur les sociétés actuelles. La France qui occupe une partie de l'Afrique occidentale à la fin du XIX^e siècle s'est assignée plusieurs objectifs parmi lesquels l'exploitation économique des territoires occupés et la civilisation des populations. Comment atteindre ce deuxième objectif sans toucher à l'institution familiale. Etait-il possible d'amener les "indigènes" à la civilisation française sans briser le cadre de la famille traditionnelle ? Par contre, en disloquant la grande famille, ne risquait-on pas de saper les bases de la puissance coloniale ? Et si l'administration coloniale a pris ce risque, quelle méthode a-t-elle utilisée pour réussir son œuvre civilisatrice sans se déséquilibrer ? Quelles furent les réactions des populations et les conséquences d'une telle politique ? Ce sont là autant de questions auxquelles notre communication tente de répondre en prenant comme cadre d'investigation le cercle de Bobo-Dioulasso.

* CAD, Bobo-Dioulasso

89

L'institution matrimoniale gouin et son évolution au cours du XX^e siècle

Michèle DACHER*

Résumé

La société gouin (environ 60 000 personnes), située au sud-ouest du Burkina sur la frontière de la Côte d'Ivoire connaît une organisation sociale intermédiaire entre le type villageois et le type lignager, une filiation matrilineaire alliée à une résidence patrilocale, ainsi qu'un mode de production agricole. Jusque vers les années 60, le pivot de cette société était l'institution matrimoniale, laquelle se caractérisait par les traits suivants :

1 - Un coût extrêmement élevé qui empêchait les jeunes de se marier sans l'aide de leur groupe familial et les tenait ainsi dans la soumission de leurs aînés.

2 - Une union matrimoniale précédée d'une union libre qui, dissociant sexualité et mariage, permettait aux aînés de faire attendre longtemps le vrai mariage aux cadets.

3 - Des conjoints choisis autoritairement par la famille.

Un tel système donnait aux aînés, les dominants de la société, le moyen de bénéficier le plus longtemps possible de la soumission et du travail des cadets. Cette institution matrimoniale s'est peu à peu écroulée pendant la deuxième moitié du XX^e siècle au contact des sociétés étrangères. Parmi les facteurs qui contribuèrent à la modifier, notons en particulier les migrations vers la Côte d'Ivoire et le Ghana, qui se mirent en place en réponse à la pression coloniale, ainsi que les textes de lois, issus de l'autorité coloniale puis de l'Etat indépendant, interdisant le mariage forcé et le prix de la fiancée.

* Centre d'études africaines-EHESS-Paris

90

Vingt ans d'action médico-sociale et éducative dans le Sud-Ouest (1962 - 1982)

Madeleine PERE*

Résumé

Au lendemain de l'indépendance une action socio-éducative est tentée par le service social, en pays lobi et en milieu rural. Dans une première phase, il s'agit d'un début d'animation rurale en milieu féminin. Des jeunes filles des villages préalablement formées durant deux ans dans différentes matières : hygiène, P.M.I., nutrition, économie domestique etc., sont chargées de retransmettre aux jeunes femmes et jeunes filles de leur localité la formation dont elles ont bénéficié durant leur séjour au centre de formation de Gaoua.

Dans une deuxième phase, on passe à l'animation globale dans 35 gros villages dotés d'un Centre villageois ; animé par un comité, CASAS (Comité d'animation et de soutien à l'action sociale). Ces comités bénéficient annuellement d'une formation permanente par des séminaires sur différents thèmes de développement et diverses actions concrètes sont réalisées selon les besoins exprimés par les populations concernées : puits, moulins, charrettes, vergers, formation d'accoucheuses villageoises, etc.

En 1982, l'action du centre de formation des animatrices rurales de Gaoua est relayée par celle de l'Ecole nationale de service social toujours à Gaoua, qui prend la relève.

* Sociologue et historienne à Gaoua.

91

Panorama des politiques culturelles du Burkina Faso (1960-1991)

Babou Eric BENON*

Résumé

Il s'agit, au-delà des manifestations artistiques et culturelles de prestige, de jeter un regard rétrospectif et critique sur les politiques culturelles de l'Etat burkinabè, en privilégiant comme axe de lecture les mutations observées au niveau des cadres et structures de gestion de l'action culturelle. A l'analyse, trois périodes significatives se dégagent, correspondant aux trois premières décennies de l'indépendance :

- Une première période, caractérisée par une gestion patrimoniale de l'héritage colonial, s'étend de 1960 à 1970.

- Le nomadisme de l'administration culturelle constitue le trait marquant de la deuxième période qui va de 1971 à 1982.

- La stabilité et le développement des structures d'animation et de diffusion culturelles illustrent la troisième période, allant de 1983 à 1991 ; elle est marquée par une approche révolutionnaire de l'action culturelle considérée comme facteur de mobilisation politique et de transformations sociales.

Ce panorama, quoique contrasté dans son déploiement historique, laisse entrevoir que la culture, et singulièrement la créativité artistique, est souvent traitée par les pouvoirs publics comme un secteur de soutien à la production, ce qui n'est pas sans conséquence sur sa place réelle dans l'ordre des priorités nationales. Seule la politique cinématographique semble avoir bénéficié d'une attention constante de l'Etat, au point d'en faire l'instrument privilégié de l'audience internationale du Burkina Faso.

* Université de Ouagadougou

92

Quelques repères pour l'histoire littéraire du Burkina Faso

Salaka SANOU*

Résumé

Au Burkina Faso, la pratique littéraire, même si elle n'est pas récente, n'est pas pour autant une pratique séculaire si on ne considère que la littérature écrite ; celle-ci est la fille du pays en ce sens que les premières oeuvres ont été publiées après l'indépendance intervenue en 1960. Cette naissance tardive aura des conséquences sur le regard porté par le chercheur sur la production littéraire en ce sens que, pendant longtemps, elle n'a pas fait l'objet d'un intérêt particulier de la part des universitaires. En effet, il a fallu la fin des années 70 pour que l'Université de Ouagadougou commence à mettre dans ses programmes la littérature voltaïque et que des doctorants prennent des sujets se rapportant à elle.

La présente communication, après avoir évoqué cette place de la littérature burkinabè au niveau de la recherche, se penche sur un certain nombre de repères qui peuvent permettre au chercheur de suivre l'histoire de la production littéraire du Burkina Faso : il s'agit, dans un premier temps d'analyser le contexte de sa naissance, essentiellement caractérisé par un rythme de production en dents de scie et par une production plus portée sur la prose alors que la poésie ne s'est manifestée que vers la fin des années 70.

La deuxième période de l'évolution de la littérature burkinabè que nous avons appelée période de la révélation se caractérise par une intervention plus précise et plus précieuse de l'Etat à travers l'organisation de concours littéraires qui ont permis à une nouvelle génération d'écrivains (dont la caractéristique fondamentale est la jeunesse et un niveau d'instruction universitaire) de se faire connaître du grand public.

* Université de Ouagadougou

93

Le théâtre historique au Burkina Faso

Jean-Pierre GUINGANE*

Résumé

L'histoire est très présente dans le théâtre burkinabè. On peut même être tenté d'écrire l'histoire du Burkina telle qu'elle apparaît sous les plumes des dramaturges. Il ressort que tous les grands moments y sont décrits avec des «oubliés» sur lesquels l'on peut aussi s'interroger.

Au résultat, on retiendra avec intérêt que les auteurs dramatiques ne se préoccupent pas de la vérité historique, de la vérité scientifique. Les événements du passé sont, pour eux, un prétexte pour s'adresser aux citoyens d'aujourd'hui. Pour ce faire, qu'importe, s'il faut réécrire l'Histoire.

* Université de Ouagadougou

94

Langue, langage des masques, temps et histoire chez les Bobo de Léna

Louis MILLOGO*

Résumé

La perception du temps chez les Bobo est plus cyclique que linéaire, plus relative qu'absolue. Plusieurs cycles s'articulent les uns avec les autres. Les plus notoires sont celui de l'année et celui de la vie humaine. Le temps, abstrait a priori, est identifié et segmenté de façon concrète à travers les phénomènes du cosmos, les activités de l'homme et les moments forts de sa vie. Le masque vient, dans ses manifestations, renforcer et sacraliser les moments primordiaux de l'année et de la vie humaine. La perception cyclique du temps relie le présent du vivant au passé présent des ancêtres.

* Université de Ouagadougou

95

Approche herméneutique des inscriptions décoratives de la poterie dagara

Galli MEDAH*

Résumé

Un examen rapide de la surface du vase dagara révèle une structuration en quatre zones, ayant chacune ses motifs spécifiques : la zone basse, avec ses scarifications en forme de traits ou ses fossettes arrondies ; les zones médiane, haute et suprême, avec leurs motifs linéaires et circulaires, angulaires, cruciformes, losangés.

L'objet de notre étude, c'est de montrer que ces inscriptions constituent une forme d'écriture symbolique, c'est-à-dire un moyen de reproduire des idées et des systèmes de pensées. Ainsi, notre première hypothèse interprétative considère les quatre niveaux d'inscriptions du vase décoré comme quatre degrés d'univers ordonnés et de symbolisation, relatifs à la genèse cosmogonique, à la signification ontologique, à la structuration culturelle ou encore à la figuration purement mathématique.

En tant que combinaisons signifiantes, les motifs décoratifs de la céramique dagara - semblables du reste à ceux des Pougouli, des Mossi du Bulkiemde, des Lobi, par exemple - sont susceptibles de désymbolisation et de resymbolisation suivant les modalités générales d'articulation de la pensée dagara. Ainsi, on peut les réduire à trois symboles atomiques : le point (•), le trait (/), le vide (o) et ceux-ci, à leur tour, autorisent l'écriture de certaines entités primitives telles les catégories culturelles, les nombres, les noms matriclaniques dagara (bèlu).

La lecture des inscriptions décoratives conduit à quelques conclusions, dont certaines demeurent à l'état d'hypothèses.

Par exemple, elle éclaire le sens fonctionnel et symbolique de l'esthétique negro-africaine. Mais aussi, elle pourrait permettre :

- De déterminer, pour un peuple donné, son mode de structuration spécifique de l'espace ou chiffre culturel ;
- De classer les êtres selon la prévalence sémantique de leur nom, déterminée elle-même en fonction de leur élément atomique central. On aurait ainsi des noms de base "ka" (le point), d'autres des base "da" (le trait), transformable en "ba" ou "ra", d'autres enfin correspondant au vide (vuo) ;
- Ou encore de retrouver l'origine commune, plus ou moins lointaine, de certaines langues et cultures relevant non seulement du monde negro-africain actuel, mais même de civilisations étrangères.

Mots-clés : inscriptions céramiques - écriture symbolique - significations - herméneutique - symboles - resymbolisation.

La construction des mosquées au Burkina : un exemple d'architecture vernaculaire

Juliette VAN DUC*

Résumé

Nous avons cherché à attirer l'attention sur la construction des mosquées en terre (argile) au Burkina. Jusqu'à une époque récente, dans ce pays, les mosquées étaient bâties avec un mélange d'argile et de paille, foulé avec de l'eau (banco), recouvert d'un crépi protecteur.

Après avoir présenté sommairement des édifices de "style soudanais" comme les grandes mosquées de Djenné et de Zaria, qui ont pu avoir une influence sur la manière de bâtir les mosquées du Burkina, nous avons décrit la mosquée de Nam Yimi, construite dans la première moitié du XIXe siècle et la Grande mosquée de Bobo-Dioulasso, élevée de 1890 à 1892, avant la conquête française, grâce au Zara Gaoussou Sadiki Sanon, le propagandiste de l'islam dans cette région ouest du Burkina. Nous avons fait mention de la Grande mosquée de Ouagadougou pour montrer les contrastes entre les mosquées en banco et celles qui sont construites de nos jours. La communication orale sera accompagnée de la projection de diapositives.

* Historienne.

97

La statuaire funéraire des souverains moose de Ouagadougou : fondements historiques et aspects artistiques

Oumarou NAO*

Résumé

Cette communication analyse un aspect de la dynamique des cultures : c'est celui de l'adaptation et de l'évolution de la statuaire funéraire des souverains moose de Ouagadougou. Le premier tournant se situe autour du XV^e siècle lorsque les Nionose appellent Naba Wubri pour les commander ; pour témoigner leur reconnaissance au naba à sa mort, les populations hôtes réalisent une pierre tombale (yag-kougri) suffisamment distinguée des autres par la taille et les compositions décoratives incisées à sa surface. Le second tournant intervient vers la fin du XVIII^e siècle, lorsqu'apparaît la production des statuets funéraires. Cette pratique interpelle plus d'un chercheur sur l'origine et le statut des artisans et sur les contours artistiques et esthétiques des figurines qui mettent en relief la grandeur, le pouvoir et la puissance du moogo-naba. Les chercheurs sont confrontés dans la quête du savoir au problème plus crucial de l'inaccessibilité des objets.

* Université de Ouagadougou

98

Le travail de bronze à Ouagadougou : essai pour une approche historique

Emmanuelle FERREOL *

Résumé

Malgré la renommée de l'artisanat du bronze du Burkina à l'extérieur des frontières de ce pays, son histoire reste mal connue. Car essayer d'aborder l'origine du travail bronzier et son évolution c'est d'abord rencontrer des problèmes méthodologiques.

Les sources écrites, datant pour la plupart de la colonisation, fournissent des renseignements assez négligeables sur les types d'objets fabriqués et rien sur les artisans. Les sources orales, (qui posent d'autres problèmes de «fiabilité» car l'histoire est souvent détournée en fonction d'enjeux actuels) semblent seules aptes à combler cette méconnaissance d'une partie importante de l'histoire de l'art du Burkina et de l'histoire sociale qui l'accompagne.

Un travail interdisciplinaire (archéologie et linguistique notamment) serait par ailleurs utile pour pallier l'absence de mise en mémoire de certains phénomènes.

Cependant, nos recherches, menées sur le terrain, permettent déjà d'esquisser l'histoire du travail bronzier à Ouagadougou.

Importé dans le Moogo vers le XV^e siècle, le travail des alliages cuivreux se présente avant tout comme un art de cour. Les artisans, attachés au service du roi (mogho naba), confectionnent bijoux, parures et harnachements pour les chevaux et sont communément désignés «bijoutiers», nyogsé. Ce n'est que vers 1915 qu'apparaissent les premières statuettes de bronze, si célèbres aujourd'hui et qui coïncident avec un développement de l'artisanat qui s'ouvre peu à peu à des commanditaires plus variés.

Nous attribuons à la scolarisation un changement plus récent, où l'on voit à la fois l'arrivée dans le métier d'individus non issus des familles traditionnelles de bronzes et le développement d'un discours sur l'"art". Celui-ci, est énoncé, selon certains critères occidentaux, par des acteurs sociaux qui veulent se démarquer de l'artisanat et qui mettent en place des stratégies pour une reconnaissance de leurs œuvres en tant qu'art et de leur statut en tant qu'artistes.

Mots clefs : *Ouagadougou, art, artisanat du bronze, art de cour, statuette, sources (orales, écrites, de terrain), scolarisation, reconnaissance et statut de l'artiste.*

* Université de Montpellier III.

99

L'artiste et le pouvoir sous Sankara (1983-1987)

Emmanuelle SPIESSE*

Résumé

Entre 1983 et 1987, la Révolution burkinabè sollicite les artistes plasticiens urbains afin qu'ils exécutent des oeuvres jusque-là jamais réalisées. Durant toute cette période, une relation particulière s'instaure entre l'artiste contemporain burkinabè et le pouvoir. Ainsi, peintres et bronziers, naguère contraints à créer des pièces artistiques adaptées à la valise de leur clientèle touristique, élaborent pour la première fois des oeuvres d'une toute autre dimension dans le but de servir la récente nation burkinabè. Aussi, la description de la Semaine nationale de la culture et l'analyse de quelques oeuvres monumentales nous permettent-elles de découvrir l'envergure et la signification d'une telle politique culturelle. Par l'intermédiaire d'un langage artistique réaliste et non pas "traditionnel", la révolution crée un art urbain destiné à tous sans distinction ethnique, visant à éduquer et convertir le citoyen à la révolution. Finalement, la relation entre artiste et pouvoir, même si elle désigne l'artiste contemporain comme seul capable de mettre en scène l'iconographie révolutionnaire, tend souvent à l'utiliser comme simple exécutant et ne lui concède nullement le droit à l'expression individuelle. La promotion de l'art révolutionnaire ne conduit-elle pas à la négation de l'artiste contemporain ?

* Université Paris I.

100

Histoire du cinéma au Burkina Faso

Clément TAPSOBA*

* Journaliste critique de cinéma-FEPACI

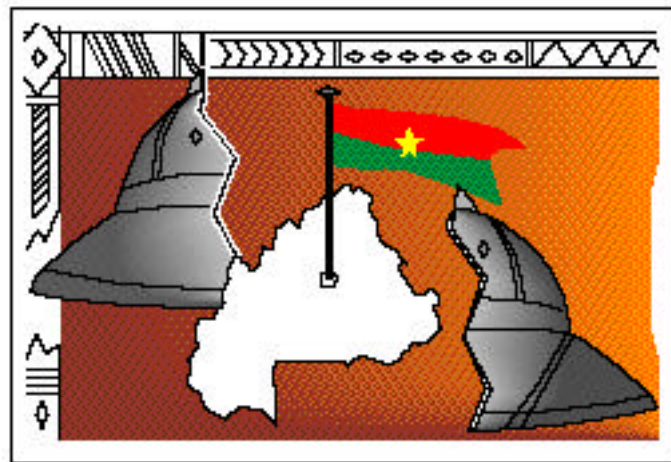
SOUS LA DIRECTION DE
Yénouyaba Georges Madiéga et Oumarou Nao

BURKINA FASO

CENT ANS D'HISTOIRE, 1895 - 1995

Tome 1 & 2

Résumés des contributions



2003

KARTHALA-P.U.O.

